

# GUIDE D'ORIENTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE APRÈS LA 3<sup>ème</sup>



## PRÉPARER SON ORIENTATION

2  
0  
2  
5  
R  
E  
N  
T  
R  
É  
E



LES ÉTABLISSEMENTS



LES FORMATIONS

AVEC LE SOUTIEN DE



VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS





## Didier VIN-DATICHE

VICE-RECTEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENSEIGNEMENTS



La classe de 3<sup>ème</sup> marque la fin des années collège avec l'obtention de votre 1<sup>er</sup> diplôme, le Brevet. Il est plus qu'une étape, il valide votre parcours scolaire et il est le garant de la richesse de vos enseignements acquis au cours du cycle IV des apprentissages.

La fin de l'année de 3<sup>ème</sup> c'est aussi l'entrée dans un nouveau monde : celui du Lycée. Ainsi les prochaines années seront une charnière dans votre cursus pour projeter rapidement votre choix pour une voie d'orientation qui vous permettra d'entrer rapidement dans le monde professionnel ou de continuer vos études vers l'enseignement supérieur. C'est l'année des vœux d'orientation, du 1<sup>er</sup> choix à faire pour commencer à dessiner votre avenir. « Choisir, c'est décider », et s'engager sur des choix aussi déterminant passe par des étapes d'interrogation, de doute, de réflexion.

L'information est là pour nourrir et enrichir cette réflexion, pour vous mais aussi, pour vos parents et les adultes qui vous accompagnent afin d'ouvrir le dialogue dans les meilleures conditions. Ce guide est conçu pour vous présenter, de la manière la plus complète et la plus claire possible, l'ensemble de l'offre de formation sur la voie professionnelle, technologique ou générale. Vous trouverez en détail toutes les informations du CAP ou baccalauréat, leur contenu, leur localisation sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie, mais aussi des compléments concernant l'alternance, les aides sociales...

Grâce à ce guide complet, vous disposez d'un outil précieux qui vous permettra d'approfondir les conseils et le suivi de votre parcours d'orientation avec votre professeur principal, mais aussi avec un Psychologue de l'Éducation nationale grâce à un entretien approfondi. Il vous donnera les clés pour décoder le monde de demain et l'ouvrir avec sérénité et optimisme. En appui de vos démarches et dès la rentrée 2025, vous aurez la possibilité de renseigner vos recherches sur la nouvelle application AVENIR(S) de l'Onisep vous permettant de garder une traçabilité de « Parcours Orientation ».

Je vous invite à le consulter attentivement et à partager vos questions, vos doutes, vos réflexions en gardant toujours à l'esprit que tout au long de cette période décisive, vous ne serez jamais seul et que votre projet d'Avenir se construit dès maintenant.



# SOMMAIRE

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ÉDITO.....                                                                          | 3         |
| <b>PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3<sup>E</sup>.....</b>                   | <b>7</b>  |
| LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE.....                                                 | 7         |
| <b>LES FORMATIONS APRÈS LA 3<sup>E</sup>.....</b>                                   | <b>8</b>  |
| <b>LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AVENIRS DE L'ONISEP.....</b>                             | <b>10</b> |
| LA PLATEFORME AVENIR(S).....                                                        | 10        |
| POUR L'ÉLÈVE.....                                                                   | 10        |
| <b>LES SPÉCIFICITÉS DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.....</b>                   | <b>11</b> |
| LA CLASSE DE 2 <sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.....                         | 11        |
| LA CLASSE DE SECONDE STHR.....                                                      | 12        |
| DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS.....                                          | 13        |
| DES FORMATIONS PARTICULIÈRES.....                                                   | 14        |
| <b>LA SECTORISATION À L'ENTRÉE EN 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE.....</b> | <b>16</b> |
| CAS GÉNÉRAL.....                                                                    | 16        |
| CAS PARTICULIER.....                                                                | 17        |
| <b>LA VOIE GÉNÉRALE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE.....</b>                         | <b>18</b> |
| <b>LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE.....</b>                    | <b>19</b> |
| <b>VERS LE BACCALAURÉAT.....</b>                                                    | <b>21</b> |
| PRÉSENTATION.....                                                                   | 21        |
| LE CONTRÔLE CONTINU.....                                                            | 21        |
| BAC GÉNÉRAL.....                                                                    | 22        |
| BAC TECHNOLOGIQUE.....                                                              | 22        |
| <b>LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE.....</b>  | <b>23</b> |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD.....                                                 | 23        |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD.....                                                | 26        |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ.....                                    | 27        |
| LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD.....                                                  | 27        |
| <b>LES SPÉCIALITÉS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE.....</b>                              | <b>29</b> |
| LES ATOUTS DE L'ALTERNANCE.....                                                     | 29        |
| LA PASSERELLE POUR CHANGER D'ORIENTATION.....                                       | 30        |
| LE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE) ET LE CAP AGRICOLE.....              | 31        |
| LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE.....                          | 33        |
| UN CHEF-D'ŒUVRE À RÉALISER.....                                                     | 34        |

## Directeur de publication

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, directeur général des enseignements, Didier Vin-Datiche

DAIO - Déléguée académique pour l'information, l'orientation et la persévérance scolaire

Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation, Valérie Poirmeur

## Conception et rédaction

Adjointe de la DAIO - Responsable du CIO, Anne-Marie Gobillot

## Réalisation

Service de Production Multimédia Éducative du Vice-Rectorat

## Remerciements

Aux différents services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE .....</b> | <b>35</b> |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD.....                              | 35        |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD .....                            | 37        |
| LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ .....                | 38        |
| LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD .....                              | 38        |
| LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE NORD .....                             | 41        |
| UNE CARTE INTERACTIVE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES .....      | 41        |
| <b>LES CAP, POUR FAIRE QUOI ET OÙ LES PRÉPARER ? .....</b>       | <b>42</b> |
| <b>LES BAC PRO, POUR QUEL MÉTIER ET OÙ LES PRÉPARER? .....</b>   | <b>44</b> |
| <b>SE FORMER AVEC UN CONTRAT D'ALTERNANCE .....</b>              | <b>48</b> |
| <b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>                               | <b>49</b> |
| QUI PEUT M'AIDER ? .....                                         | 49        |
| OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ? .....                              | 49        |
| <b>QUESTIONS FRÉQUENTES .....</b>                                | <b>50</b> |
| <b>AUTRES POSSIBILITÉS DE FORMATION .....</b>                    | <b>52</b> |
| <b>ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP .....</b>                     | <b>52</b> |
| <b>RAPPEL SUR LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET LA JDC .....</b>     | <b>54</b> |
| <b>LES BOURSES ET AIDES PROVINCIALES .....</b>                   | <b>55</b> |
| PROVINCE SUD.....                                                | 55        |
| PROVINCE NORD .....                                              | 55        |
| PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ .....                                  | 55        |
| <b>CONTACTS UTILES.....</b>                                      | <b>56</b> |

**ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications**

SECTEUR

VOIE PRO

VOIE TECHNOLOGIQUE

ALTERNANCE

PASSERELLE ?

VOIE GÉNÉRALE

AGRICOLE

SPECIALITÉ...

CAP

OPTIONS !

...STUR

BAC

HANDICAP



© FREEPIK

# PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3<sup>E</sup>

La classe de 3<sup>e</sup> marque la fin de votre parcours au collège.

Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante :  
**voie générale et technologique ou voie professionnelle.**

## LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE

La démarche d'orientation est encadrée par une procédure d'affectation présentant des règles et un calendrier à suivre tout au long de l'année.

### 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE (février à mai) – Le temps de l'exploration et de la réflexion

Dès le 1<sup>er</sup> trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3<sup>e</sup> et de faire le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Informez-vous et consultez des ressources sur les différentes formations et les métiers que vous aimez, auprès d'un psy-EN (psychologue de l'Éducation Nationale) en prenant rendez-vous soit dans votre établissement, soit au CIO (centre d'information et d'orientation) proche de chez vous et/ou auprès du professeur documentaliste dans le CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation Nationale intervenant au collège.
- Préparez votre séquence d'observation en milieu professionnel pour découvrir le monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis alternants) et autres établissements.
- Enregistrez vos recherches dans un espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège.

### 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE (Juin à août) – Formulation des intentions provisoires d'orientation

Sur la fiche de dialogue remise par le collège, vous devez formuler une ou plusieurs intentions provisoires :

- 2<sup>de</sup> GT (générale et technologique) ou 2<sup>de</sup> spécifique (bac STHR),
- 2<sup>de</sup> professionnelle organisée ou non par familles de métiers, sous statut scolaire ou en apprentissage,
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole, sous statut scolaire ou en apprentissage.
- En réponse à vos intentions d'orientation, le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cet avis constitue la base du dialogue avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.
- Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux journées portes ouvertes (JPO) et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

### 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE (septembre à décembre)

- Vous arrêtez vos choix définitifs d'orientation et d'affectation.
- Vous formulez vos choix définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue.
- Le conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation :
- Si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec vous et votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.
- Pour statuer, la commission s'appuie sur les éléments transmis par votre famille et ceux fournis par le chef d'établissement.
- Un désaccord persiste, vous et votre famille pouvez demander votre maintien dans la classe d'origine.
- Après les épreuves du Diplôme Nationale du Brevet (DNB), vous recevrez votre notification d'affectation en lycée. Vous devrez impérativement vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée pourrait être considérée comme libre et sera proposée à un autre élève sur liste d'attente.
- N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation, vous inscrirez : pour la 2<sup>de</sup> GT, les enseignements optionnels (généraux ou technologiques) demandés et, pour chacun, les établissements souhaités. Pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

**À noter :** si je n'ai pas d'affectation en lycée, le chef d'établissement, avec le psy-EN, peut m'accompagner dans ma démarche d'orientation.

## DISPOSITIONS CONCERNANT LE DOUBLEMENT ET LE MAINTIEN

« À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un doublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de doublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision.

La mise en œuvre d'une décision de doublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Une seule décision de doublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4. »

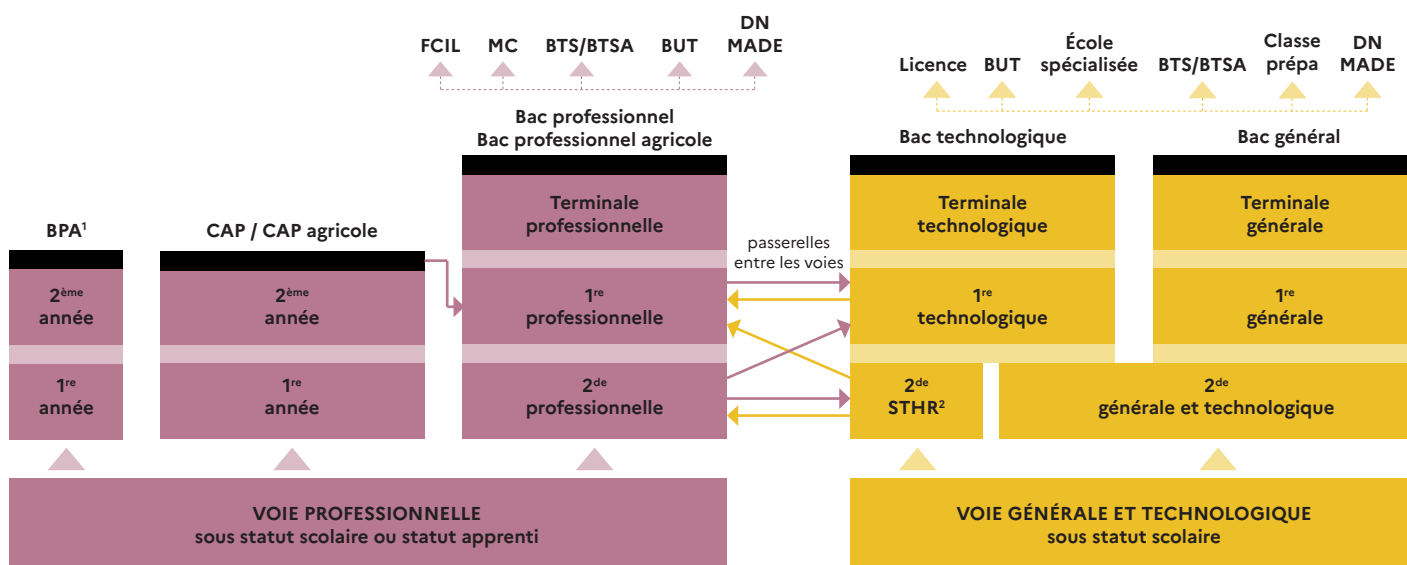
Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

### Références :

Circulaire du vice-rectorat - direction générale des enseignements portant sur la mise en œuvre de l'orientation et du doublement au titre de la rentrée scolaire 2022 du 31 mai 2021.

Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits).

## LES FORMATIONS APRÈS LA 3<sup>E</sup>



APRÈS LA CLASSE DE 3<sup>E</sup>

1. Le BPA est exclusivement en apprentissage.

2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2<sup>de</sup>.

### LEXIQUE DES FORMATIONS

**BMA** : brevet des métiers d'art

**BP/BPA** : brevet professionnel/brevet professionnel agricole

**BTM** : brevet technique des métiers

**BTS/BTSA** : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole

**BUT** : bachelor universitaire de technologie

**CAP/CAP agricole** : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole

**CS** : certificat de spécialisation (agricole)

**DN MADE** : diplôme national des métiers d'art et du design

**FCIL** : formation complémentaire d'initiative locale

**FSS** : formation supérieure de spécialisation

**MC** : mention complémentaire

### Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac +3, bac +5 voire plus.

### Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac pro offre l'accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

### Bac technologique

Sept séries au choix en Nouvelle-Calédonie : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac techno conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs, de commerce, licences...).

### BPA

Décliné en 6 secteurs professionnels, le BPA (brevet professionnel agricole) est proposé par la voie de l'apprentissage.

### CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études est envisagée, notamment en bac professionnel. CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

### Les passerelles

Lorsque cela est nécessaire, elles permettent des parcours réversibles entre les différentes voies, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

## INFO +

### DIPLÔMES ET NIVEAUX DE QUALIFICATION

(Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles)

**Niveau 3** : CAP, BEP.

**Niveau 4** : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.

**Niveau 5** : diplômes de niveau bac + 2 (BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).

**Niveau 6** : diplômes de niveau bac + 3 (BUT, licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).

**Niveau 7** : diplômes de niveau bac + 5 (master 2, diplôme d'ingénieur ou de grande école).

**Niveau 8** : diplômes de niveau bac + 8 (doctorat).



À la rentrée 2025, l'Onisep ouvrira sa plateforme d'accompagnement à l'orientation : **Avenir(s)**. Elle proposera aux élèves et aux équipes éducatives un large éventail de ressources en ligne, ainsi que des services de conseil personnalisé.

## LA PLATEFORME AVENIR(S)

Une entrée unique pour que les élèves puissent développer leurs compétences et leur réflexivité :

- Un compte gratuit.
- Simple d'usage.
- Intégrée aux outils de vie de classe (sans réauthentification).
- Reprenant les données Folios pour les élèves qui l'utilisaient.

Un dispositif pour que les équipes éducatives puissent accompagner les élèves dans la construction progressive et sereine de leurs projections vers l'avenir et dans la préparation de leurs candidatures.

## POUR L'ÉLÈVE

Une interface annuelle utilisable en classe et en autonomie pour un parcours serein.

### Des objectifs annuels

- Des objectifs définis nationalement, et non modifiables, qui s'affichent par défaut pour l'élève.
- Des objectifs additionnels, qui apparaissent le chef d'établissement les a sélectionnés lors du paramétrage de la plateforme.
- La complétion de chaque objectif est **autoévaluée par l'élève** et l'avancement de chaque élève sur ses objectifs est remonté dans les tableaux de bord accompagnateurs.

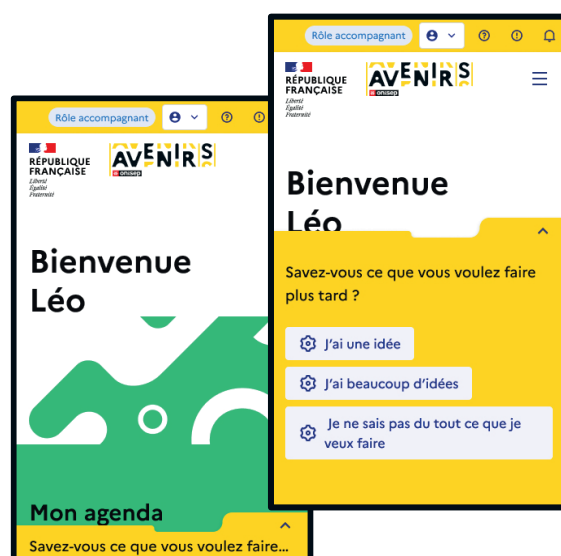
### Un guide

- Un système de questions / réponses qui guide l'élève dans la plateforme en lui recommandant les activités et les contenus en fonction de ses besoins.
- Adapté au niveau de l'élève.
- Prenant en compte son historique et son évolution dans la plateforme : le guide s'adapte aux réponses déjà fournies et au calendrier annuel.
- Sollicitant l'élève en continu : le guide est présent en permanence sur l'écran et il interpelle l'élève (notamment par des micro-animations)

### Des informations, outils et activités mis à disposition

Selon le niveau de classe, les décisions de l'enseignant et les réponses de l'élève aux questions du guide, propositions personnalisées de quizz, informations, activités.

- Un agenda annuel présentant les jalons de l'orientation, les tâches à réaliser et les activités proposées. (exemple : salon de l'orientation, participation à world skills...).
- Une présentation d'informations personnalisées.
- Des liens vers les banques de stage et autres outils nationaux ou locaux.



# LES SPÉCIFICITÉS DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La voie générale et technologique prépare en 3 ans les lycéens au bac général ou au bac technologique et à la poursuite d'études supérieures. Elle débute par un cycle de détermination (classe de 2<sup>de</sup>) commun aux deux voies, puis se divise en cycle terminal (classe de 1<sup>re</sup> et de Terminale) générale ou technologique.

## LA CLASSE DE 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Une classe de 2<sup>de</sup> commune aux élèves souhaitant préparer ensuite un bac général ou un bac technologique, avec des enseignements communs (pour une culture commune renforcée), des enseignements optionnels généraux et technologiques. Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.

L'emploi du temps comprend 11 enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Les élèves peuvent aussi choisir un ou deux enseignements optionnels (un enseignement général et/ou un enseignement technologique) et latin ou grec, en fin de 3<sup>e</sup>.

**Des heures de vie de classe, un accompagnement personnalisé** tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale) notamment en fonction des résultats du test.

**Un accompagnement au choix de l'orientation** (54 heures par an) pour découvrir le monde professionnel et s'y repérer, connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés et élaborer son projet d'orientation.

### Liste et volumes horaires des enseignements de 2<sup>de</sup> générale et technologique

| ENSEIGNEMENTS COMMUNS                          | HORAIRE ÉLÈVE |
|------------------------------------------------|---------------|
| Français                                       | 4h            |
| Histoire-Géographie                            | 3h30*         |
| LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)      | 6h*           |
| Sciences Economiques et Sociales               | 1h30          |
| Mathématiques                                  | 4h            |
| Physique-chimie                                | 3h            |
| Sciences de la Vie et de la Terre              | 1h30          |
| Éducation Physique et Sportive                 | 2h            |
| Enseignement moral et civique                  | 18h annuelles |
| Sciences numériques et technologie             | 1h30          |
| Éléments fondamentaux de la culture kanak      | 0h30*         |
| Accompagnement personnalisé (c)                | 1h*           |
| Accompagnement au choix et à l'orientation (d) | 1h30          |



- a) La langue vivante B peut être étrangère ou régionale.
- b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
- c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.
- d) 54h à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

\* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

| ENSEIGNEMENT OPTIONNEL (0 ou 1)                                                                 | HORAIRE ÉLÈVE       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>                                                                     |                     |
| Langues et Cultures de l'Antiquité : latin (e)                                                  | 3h                  |
| Langues et Cultures de l'Antiquité : grec (e)                                                   | 3h                  |
| Langue Vivante C (a) (b)                                                                        | 3h                  |
| Arts: au choix parmi Arts plastiques, Audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre | 3h                  |
| Éducation Physique et Sportive                                                                  | 3h                  |
| Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)                                        | 3h                  |
| <b>ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE</b>                                                               |                     |
| Management et gestion                                                                           | 1h30                |
| Santé et social                                                                                 | 1h30                |
| Biotechnologie                                                                                  | 1h30                |
| Sciences et laboratoire                                                                         | 1h30                |
| Sciences de l'ingénieur                                                                         | 1h30                |
| Création et innovation technologiques                                                           | 1h30                |
| Création et culture - Design                                                                    | 6h                  |
| Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)                                      | 3h                  |
| Pratiques sociales et culturelles (f)                                                           | 3h                  |
| Pratiques professionnelles (f)                                                                  | 3h                  |
| Atelier artistique                                                                              | 72 heures annuelles |



- a) La langue vivante C peut être étrangère ou régionale.
- b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
- e) Les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs.
- f) Enseignements assurés uniquement dans les LEGT agricoles.

## LA CLASSE DE SECONDE STHR

La classe de 2<sup>de</sup> STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) spécifique à la série technologique du même nom, se caractérise par un fonctionnement spécifique. Les élèves suivent des enseignements communs (dont trois spécifiques à la série STHR), auxquels s'ajoutent 4 semaines de stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel et des enseignements optionnels.

### Liste et volumes horaires des enseignements de 2<sup>de</sup> STHR

| ENSEIGNEMENTS COMMUNS                                                                    | HORAIRE ÉLÈVE |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Mathématiques                                                                            | 3h            |
| Français                                                                                 | 4h            |
| Histoire-Géographie                                                                      | 3h            |
| LVA et LVB (langue vivante étrangère, dont obligatoirement l'anglais)                    | 5h            |
| Éducation physique et sportive                                                           | 2h            |
| Sciences                                                                                 | 3h            |
| Enseignement moral et civique                                                            | 18h annuelles |
| Économie et gestion hôtelière                                                            | 2h            |
| Sciences et technologies des services                                                    | 4h            |
| Sciences et technologies culinaires                                                      | 4h            |
| Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel                             | 4 semaines    |
| DEUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS AU PLUS PARI :                                             | HORAIRE ÉLÈVE |
| Langue vivante C étrangère ou régionale                                                  | 3h            |
| Langue des signes française                                                              | 3h            |
| Arts (Arts plastiques, Cinéma - audiovisuel, Histoire des arts, Danse, Musique, Théâtre) | 3h            |
| Éducation physique et sportive                                                           | 3h            |
| Atelier artistique                                                                       | 72h annuelles |



**À SAVOIR !**

L'accès en 1<sup>re</sup> STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) est possible à partir d'une 2<sup>de</sup> spécifique STHR ou d'une 2<sup>de</sup> Générale et Technologique.



## DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

### FRANÇAIS



Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre le Moyen Âge et le XXI<sup>e</sup> siècle) au travers de groupements de textes et d'œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

### HISTOIRE- GÉOGRAPHIE



Le programme d'histoire est centré sur les grandes étapes de la formation du monde moderne, des héritages de l'Antiquité et du Moyen Âge jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En géographie, le programme est centré sur les notions d'environnement, de développement et de mobilité.

### LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES



L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

### SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques (notion de marché), la sociologie (processus de socialisation) et les sciences politiques à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.



### MATHÉMATIQUES

Le programme s'organise en cinq parties : nombres et calculs, fonctions, géométrie, statistiques et probabilités, algorithmique et programmation.

Les activités mathématiques sont diversifiées :

- chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- raisonner, démontrer ;
- expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.



### PHYSIQUE - CHIMIE



Quatre thèmes centraux : constitution et transformations de la matière, mouvement et interactions, ondes et signaux, l'énergie. Une place importante est donnée à la pratique expérimentale et à l'activité de modélisation.

### SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE



Les trois thématiques de la SVT : la terre, la vie et l'évolution du vivant, les enjeux planétaires contemporains, le corps humain et la santé. Elles traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes expérimentales des sciences.

### ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.



### ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE



Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et contribue à la transmission des valeurs de la République à tous les élèves. Chaque classe aborde une thématique principale : la classe de 2<sup>de</sup> étudie la liberté, la classe de 1<sup>re</sup> la société, la classe de Terminale la démocratie.

### SCIENCES NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIE

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique (programmation) et de la technologie (objets connectés) pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.



### ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK (EFCK)

6 thématiques enseignées en langue française permettent d'appréhender la culture kanak : la case, le clan, l'igname, la langue et la parole, la personne, la terre et l'espace. Chacun de ces éléments constitue une opportunité pour établir le lien avec les autres cultures du Pacifique.



## DES FORMATIONS PARTICULIÈRES



### Les Sections Européennes ou Sections de Langues Orientales (SELO)

Les sections européennes au lycée sont ouvertes en lycées et proposent à des élèves motivés à partir de la 2<sup>de</sup> et jusqu'en classe de Terminale de développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers. Elle propose un **horaire renforcé en langue vivante étrangère et l'enseignement en langue étrangère d'une partie de l'horaire d'une discipline non linguistique (DNL)**. Dans les voies générale et technologique, cette discipline non linguistique est proposée, au choix de l'établissement. L'obtention de l'indication « **section européenne** » sur le **diplôme du baccalauréat dépendra des résultats de l'élève** à une évaluation de contrôle continu (au moins 12/20) de langue de la section, à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de langue acquis au cours de la scolarité en section européenne (au moins 10/20 à celle de DNL).



### Section Internationale Australienne (SIA)

Dispositif national qui s'inscrit dans le cadre de partenariats bilatéraux conclus entre la France et les États étrangers ou des organismes représentant leur système éducatif.

**Ouverte aux lycées Dick Ukeiwë et Lapérouse**, la SI australienne permet aux élèves motivés de parfaire leurs compétences langagières en anglais, valence australienne, et d'approfondir leurs compétences culturelles, historiques et géographiques sur l'Australie. Les élèves bénéficient de **quatre heures d'enseignement spécifique** de langue, littérature et culture australienne dans la langue de la section, qui s'ajoutent aux horaires habituels de lycée, ainsi que d'un **enseignement DNL** (discipline non-linguistique) de deux heures d'enseignement en histoire-géographie dispensé en langue anglaise sur des contenus liés à l'Australie.

En octobre, les candidats passeront les tests d'admission (épreuves écrite et orale) afin d'apprécier l'aptitude des élèves à suivre les enseignements en langue étrangère, leur connaissance du français et leur motivation.

Les élèves de SIA auront la possibilité en fin de Terminale de présenter le **baccalauréat français international (BFI)**.

Pour plus d'information :

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article7332>

### La 2<sup>de</sup> passerelle au lycée Do Kamo



#### Public concerné

Les élèves de 3<sup>e</sup> générale ayant des fragilités dans certaines matières, en particulier le français, les maths ou l'histoire-géo et désirant poursuivre leur scolarité en 2<sup>de</sup> générale et technologique.

#### Contenus

Enseignements généraux (Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais, Espagnol, LCK, SVT, Physique, SNT, EPS, Arts plastiques) et projet de classe.

#### Objectifs

Consolider les fondamentaux du collège, se préparer à la 2<sup>de</sup> générale et technologique, construire son projet scolaire, s'intégrer à la vie lycéenne et éviter le doublement d'une classe.

#### Projet

Chaque année, un nouveau projet est mis en œuvre dans la classe. Il peut être sportif, culturel, artistique, etc.

#### Conditions d'accès

Étude par une commission du dossier de chaque candidat.

#### Constitution du dossier

Une lettre de motivation du candidat et les bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de l'élève demandeur sont à envoyer au lycée.

**Au plus tard vendredi 4 octobre 2024 16h00**

Pour des précisions, contacter le lycée :

[direction@dokamo.org](mailto:direction@dokamo.org)

### Discipline Non Linguistique (DNL) ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante hors SELO

Hors section européenne ou section de langue orientale, **les disciplines autres que linguistiques peuvent être dispensées en partie en langue vivante étrangère ou régionale**, conformément aux horaires et aux programmes en vigueur dans les classes considérées. Il s'agit d'encourager l'apprentissage en langue vivante, régionale ou étrangère, via un dispositif souple et modulable.

Certains établissements peuvent proposer **des DNL hors SELO**. Ces dernières peuvent être **valorisées au baccalauréat par l'indication de la DNL** si le candidat a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de langue acquise dans une DNL.



## Le sport : la classe sport-études (ex CHAM)

Campagne de recrutement par les ligues ou les fédérations jusqu'à fin septembre 2024.

Cette classe permet à de **jeunes sportifs listés ministériels ou identifiés dans les filières labellisées excellence par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie**, de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un aménagement de la scolarité est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement horaire, aménagement de l'EPS, par exemple).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La liste des élèves sélectionnés, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJSNC sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. **L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.**



## Les dispositifs d'excellence

### **Le Juvénat à Nouméa**

Le Juvénat a pour objectif d'**aider 70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac dans les meilleures conditions**, dans quatre lycées de Nouméa : **Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo**. Tous les élèves de 3<sup>e</sup> de tous les collèges publics et privés de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier.

Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

Les dossiers sont disponibles dans tous les établissements et peuvent être téléchargés sur le [site du Juvénat](#). Les candidats sont sélectionnés par une commission mise en place par l'Association Jules Garnier. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur en priorité sur l'établissement de secteur.

Les élèves retenus sont logés à l'internat du lycée Lapérouse.

Association Jules Garnier

5, rue Georges Baudoux

BP 595 - 98845 Nouméa

Courriel [ajgj@lagoon.nc](mailto:ajgj@lagoon.nc) ou [admi-ajgj@lagoon.nc](mailto:admi-ajgj@lagoon.nc) – Site internet <http://www.juvenat.nc>

### **In'dex Nord à Poindimié**

Le **lycée Antoine Kéla** accueille depuis la rentrée 2014 **un internat d'excellence**, appelé **In'dex Nord**, porté par l'association du même nom et financé par la province Nord, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Vice-Rectorat. Inspiré de la réussite du Juvénat de Nouméa, il a été adapté aux spécificités des élèves vivant en province Nord. Les jeunes accueillis à In'dex Nord sont **encadrés** pour faire leur travail scolaire, améliorer les méthodes de travail, s'enrichir culturellement, dans l'objectif d'une mention au Baccalauréat et **pour construire un projet d'études post-bac**.

L'accueil se fait à l'internat à partir du dimanche soir et tous les soirs jusqu'au jeudi inclus, ce qui représente 17h30 d'encadrement par semaine!

*« Je suis élève de 3<sup>e</sup> et j'ai de bonnes notes. Je suis calédonien. Je veux entrer à l'internat d'excellence In'dex Nord lorsque je ferai ma 2<sup>de</sup> au lycée : **je dois me rapprocher de mon collège actuel pour faire une demande d'admission pour la rentrée prochaine.** »*

### **Inaatr Juvénat des Îles Loyauté**

Ce dispositif permet aux élèves sélectionnés de leur inculquer la culture de l'effort, la rigueur et une méthodologie de travail dans leur milieu culturel afin de les conduire à des études supérieures les menant à la réussite. Ces élèves issus des 3<sup>e</sup> des collèges des Îles Loyauté doivent être inscrits au lycée polyvalent des Îles William Haudra.

Association Inaatr des Îles Loyauté

Lycée polyvalent William Haudra – Wé, Lifou

Courriel [ldil.juvenat@yahoo.fr](mailto:ldil.juvenat@yahoo.fr) – Téléphone 96 32 66

### **Hmelöm à Do Kamo**

Le tutorat d'Excellence Hmelöm au lycée polyvalent Do Kamo accueille tous les soirs une quinzaine d'élèves suivis par une enseignante coordinatrice. Ces élèves bénéficient de soutien dans plusieurs disciplines par des professeurs du lycée ainsi que d'apprentissage de méthodes de travail, et élaborent leur projet d'études et leur projet professionnel avec la chargée d'orientation.

Le tutorat est ouvert aux élèves du lycée polyvalent Do Kamo. Les élèves sont choisis pour leur capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

# LA SECTORISATION À L'ENTRÉE EN 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## CAS GÉNÉRAL

L'affectation au lycée général et technologique est sectorisée.

Tous les élèves sont affectés dans leur lycée de secteur et c'est seulement au moment de l'inscription administrative que le lycée d'accueil confirmera à l'élève, dans la limite des places disponibles, la possibilité de suivre un enseignement optionnel.

**Nota : les lycées professionnels ne sont pas sectorisés.**

**ATTENTION :** les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications.

| Collège d'origine                                                                                                                                                                    | Établissement d'accueil                  | 1 enseignement non obligatoire au choix.<br>Offre potentielle des enseignements optionnels qui seront proposés et ouverts selon le nombre de postulants. |                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                      |                                          | Enseignement général optionnel (3h)                                                                                                                      | Enseignement technologique optionnel (1,5h)                                                                                                    |
| Georges Baudoux<br>Jean Mariotti<br>Tuband                                                                                                                                           | Lycée Lapérouse, Nouméa                  | LCA : Latin<br>LVC : Drehu, Nengone<br>Arts : Arts plastiques,<br>Cinéma-audiovisuel, Théâtre                                                            |                                                                                                                                                |
| Magenta<br>Portes de Fer<br>Kaméré<br>Rivière-Salée<br>Louis Léopold Djiet (Bourail)<br>Canala<br>Théodore Kawa Braïno (La Foa)<br>La Colline (Thio)                                 | Lycée Jules Garnier, Nouméa              | LVC : Drehu, Nengone<br>EPS                                                                                                                              | Management & Gestion<br>Sciences de l'Ingénieur<br>Création & Innovation<br>Technologique<br>Création & culture design<br>(6h – Non sectorisé) |
| Apogoti, (Dumbéa)<br>Edmée Varin (Auteuil)<br>Dumbéa sur mer<br>Jean Fayard (Katiramona)<br>Francis Carco (Koutio)<br>Normandie<br>Louise Michel (Païta Sud)<br>Ondémia (Païta Nord) | Lycée Dick Ukeiwë, Dumbéa                | LCA : Latin<br>LVC : Drehu<br>Arts : Arts Plastiques<br>EPS                                                                                              | Management & Gestion<br>Santé-social                                                                                                           |
| Plum<br>Boulari<br>Yaté<br>Normandie                                                                                                                                                 | Lycée du Mont-Dore                       |                                                                                                                                                          | Management & Gestion<br>Sciences de l'Ingénieur<br>Création & Innovation Techno-<br>logique                                                    |
| Raymond Vauthier (Poindimié)<br>Paï-Kaleone (Hienghène)<br>Wani (Houailou)<br>Ouégoa<br>Canala                                                                                       | Lycée Antoine Kéla, Poindimié            | Arts : Théâtre<br>EPS                                                                                                                                    |                                                                                                                                                |
| Koné<br>Koumac<br>Essaï Voudjo (Poya)<br>Canala<br>Païamboué (Koné)<br>Ouégoa<br>Louis Léopold Djiet (Bourail)<br>Théodore Kawa Braïno (La Foa)<br>La Colline (Thio)                 | Lycée Michel Rocard, Pouembout           | EPS<br>Écologie, Agronomie, Territoire<br>et développement durable<br>(Non sectorisé)                                                                    |                                                                                                                                                |
| Tous les collèges publics de la<br>province des Iles Loyauté                                                                                                                         | Lycée William Haudra, Lifou              | EPS                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                |
| Tous les collèges du privés                                                                                                                                                          | Lycée Blaise Pascal (DDEC),<br>Nouméa    | Latin<br>LVC : Drehu<br>Arts : Arts Plastiques                                                                                                           |                                                                                                                                                |
| Tous les collèges du privés                                                                                                                                                          | Lycée Apollinaire Anova (DDEC),<br>Païta | LVC : Drehu<br>Arts : Arts Plastiques<br>EPS                                                                                                             | Management & Gestion<br>Santé-social<br>Sciences de l'Ingénieur                                                                                |
| Tous les collèges du privés                                                                                                                                                          | Lycée Do Kamo (asso. Do Kamo),<br>Nouméa | LVC : Drehu, Ajië, Nengone,<br>Païci<br>EPS                                                                                                              | Management & Gestion                                                                                                                           |

## CAS PARTICULIER

Certains dispositifs particuliers sont contingentés (nombre de places limité).  
En cas d'affectation, l'élève est certain d'y être intégré.

**ATTENTION** : les informations sont données à titre indicatif, sous réserve de confirmation par l'établissement.

| Formation d'accueil                                                   | Établissement d'accueil                                                           | Fonctionnement de l'affectation                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 <sup>de</sup> GT – Création et culture design (CCD)                 | Lycée Jules Garnier                                                               | Pas de sectorisation, recrutement sur commission.                                                                                 |
| 2 <sup>de</sup> GT – Section Internationale Australienne (SIA)        | Lycée Dick Ukeïwé<br>Lycée Lapérouse                                              | Voir circulaire SIA, recrutement sur tests.                                                                                       |
| 2 <sup>de</sup> GT – Sport à horaires aménagés (Classes Sport-études) | Lycée Blaise Pascal<br>Lycée Dick Ukeïwé<br>Lycée Lapérouse                       | Pas de sectorisation, recrutement sur commission en lien avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie. |
| 2 <sup>de</sup> GT – Passerelle                                       | Lycée Do Kamo                                                                     | Pas de sectorisation, recrutement sur commission.                                                                                 |
| 2 <sup>de</sup> STHR                                                  | Lycée Escoffier (LPCH)                                                            | Affectation sur barème, pas de sectorisation.                                                                                     |
| 2 <sup>de</sup> GT agricole                                           | Lycée de Pouembout                                                                | Affectation sur barème, pas de sectorisation.                                                                                     |
| Dispositif Juvénat                                                    | Lycée Blaise Pascal,<br>Lycée Do kamo,<br>Lycée La Pérouse<br>Lycée Jules Garnier | Octroie d'un bonus « Juvénat » sur le premier vœu lors de l'affectation                                                           |

## À SAVOIR !

### L'AFFECTATION EN VOIE GÉNÉRALE

La procédure d'affectation en voie générale et technologique est informatisée : **AFFELNET** (Affectation des élèves par le NET). Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

# LA VOIE GÉNÉRALE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

Le cycle Terminal de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur.

| ENSEIGNEMENTS COMMUNS                                   | PREMIÈRE    | TERMINALE     |
|---------------------------------------------------------|-------------|---------------|
| Français                                                | 4h          | -             |
| Philosophie                                             | -           | 4h            |
| Histoire-Géographie                                     | 3h30*       | 3h30*         |
| Enseignement moral et civique                           | 18h/an      | 18h/an        |
| Langue vivante A et langue vivante B <sup>(a) (b)</sup> | 5h*         | 4h30*         |
| Éducation physique et sportive                          | 2h          | 2h            |
| Enseignement scientifique                               | 2h30*       | 2h30*         |
| Éléments fondamentaux de la culture kanak               | 18h/an*     | 18h/an*       |
| <b>Total horaire hebdomadaire</b>                       | <b>18h*</b> | <b>17h30*</b> |

\* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie.

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou une des langues kanak (LK).

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Les élèves peuvent cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.

(d) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

| ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS                                                                     | PREMIÈRE<br>3 spécialités<br>au choix | TERMINALE<br>2 spécialités<br>au choix |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------|
| Arts (Arts plastiques, Cinéma - audiovisuel, Musique, Théâtre, Histoire des arts) <sup>(c)</sup> | 4h                                    | 6h                                     |
| Biologie-Écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)             | 4h                                    | 6h                                     |
| Éducation physique, pratiques et culture sportives                                               | 4h                                    | 6h                                     |
| Histoire-Géographie, Géopolitique et Science Politique*                                          | 4h                                    | 6h                                     |
| Humanités, Littérature et Philosophie                                                            | 4h                                    | 6h                                     |
| Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales                                       | 4h                                    | 6h                                     |
| Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité                                                | 4h                                    | 6h                                     |
| Mathématiques                                                                                    | 4h                                    | 6h                                     |
| Numérique et Sciences informatiques                                                              | 4h                                    | 6h                                     |
| Physique chimie                                                                                  | 4h                                    | 6h                                     |
| Sciences de la vie et de la Terre                                                                | 4h                                    | 6h                                     |
| Sciences de l'ingénieur                                                                          | 4h                                    | 6h                                     |
| Sciences économiques et sociales                                                                 | 4h                                    | 6h                                     |
| <b>Total horaire hebdomadaire</b>                                                                | <b>12h</b>                            | <b>12h</b>                             |

| ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS                                                                                       | PREMIÈRE | TERMINALE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|
| À PARTIR DE LA PREMIÈRE, 1 ENSEIGNEMENT PARI :                                                                 |          |           |
| LVC (langue vivante étrangère ou régionale)                                                                    | 3h       | 3h        |
| Éducation physique et sportive                                                                                 | 3h       | 3h        |
| Arts ( arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/ musique/ théâtre/ histoire des arts)                               | 3h       | 3h        |
| Langues et cultures de l'Antiquité : latin <sup>(d)</sup>                                                      | 4h       | 6h        |
| Langues et cultures de l'Antiquité : grec <sup>(d)</sup>                                                       | 3h       | 3h        |
| À PARTIR DE LA TERMINALE, 1 ENSEIGNEMENT PARI :                                                                |          |           |
| Mathématiques complémentaires<br>(pour les élèves ne choisissant pas en Terminale la spécialité mathématiques) | -        | 3h        |
| Mathématiques expertes<br>(pour les élèves choisissant en Terminale la spécialité mathématiques)               | -        | 3h        |
| Droit et grands enjeux du monde contemporain                                                                   | -        | 3h        |
| ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE                                                          |          |           |
| Agronomie-économie-territoire                                                                                  | 3h       | 3h        |
| Hippologie et équitation                                                                                       | 3h       | 3h        |
| Pratiques sociales et culturelles                                                                              | 3h       | 3h        |
| Pratiques professionnelles                                                                                     | 3h       | 3h        |

## À SAVOIR !

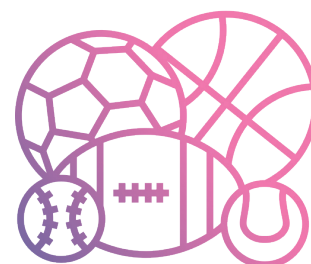
### ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES » AUX LYCÉES JULES GARNIER ET MICHEL ROCARD

L'enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives », pour la voie générale du lycée, est proposé en classe de première générale.

Il s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelle.

Il prolonge et enrichit l'enseignement commun d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive.

Il offre une formation qui permet d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel ; projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.



## LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

Cette voie prépare au baccalauréat technologique, à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

| ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES                                                                                     | PREMIÈRE                             | TERMINALE                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Français                                                                                                                      | 3h <sup>(a)</sup>                    | -                                    |
| Philosophie                                                                                                                   | -                                    | 2h                                   |
| Histoire-géographie                                                                                                           | 2h                                   | 2h                                   |
| Enseignement moral et civique                                                                                                 | 18h annuelles                        | 18h annuelles                        |
| Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETVL) | 4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup> | 4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup> |
| Éducation physique et sportive                                                                                                | 2h                                   | 2h                                   |
| Mathématiques                                                                                                                 | 3h                                   | 3h                                   |
| Éléments fondamentaux de la culture kanak                                                                                     | 18h annuelles                        | 18h annuelles                        |
| Éducation socio-culturelle <sup>(b)</sup>                                                                                     | 1h                                   | 1h                                   |
| Technologies de l'informatique et du multimédia <sup>(b)</sup>                                                                | 0h30                                 | 0h30                                 |
| Pluridisciplinarité <sup>(b)</sup>                                                                                            | 155 h annuelles                      | 155 h annuelles                      |

(a) 3h30 dans les lycées agricoles.

(b) En lycée agricole

| SÉRIE               | ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS SPÉCIFIQUES                                                                                                                                                                                                  | PREMIÈRE<br>3 spécialités | TERMINALE<br>2 spécialités |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| ST2S                | Physique-chimie pour la santé                                                                                                                                                                                                             | 3h                        | -                          |
|                     | Biologie et physiopathologie humaines                                                                                                                                                                                                     | 5h                        | -                          |
|                     | Chimie, biologie et physiopathologie humaines                                                                                                                                                                                             | -                         | 8h                         |
|                     | Sciences et techniques sanitaires et sociales                                                                                                                                                                                             | 7h                        | 8h                         |
| STAV <sup>(b)</sup> | Gestion des ressources et de l'alimentation                                                                                                                                                                                               | 6h45                      | 6h45                       |
|                     | Territoires et sociétés                                                                                                                                                                                                                   | 2h30                      | -                          |
|                     | Technologie                                                                                                                                                                                                                               | 3h                        | -                          |
|                     | Territoires et technologie                                                                                                                                                                                                                | -                         | 4h30                       |
| STD2A               | Physique-chimie                                                                                                                                                                                                                           | 2h                        | -                          |
|                     | Outils et langages numériques                                                                                                                                                                                                             | 2h                        | -                          |
|                     | Design et métiers d'art                                                                                                                                                                                                                   | 14h                       | -                          |
|                     | Analyse et méthode en design                                                                                                                                                                                                              | -                         | 9h                         |
|                     | Conception et création en design et métiers d'art                                                                                                                                                                                         | -                         | 9h                         |
| STHR                | Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)                                                                                                                                                                               | 3h                        | -                          |
|                     | Sciences et technologies culinaires et des services                                                                                                                                                                                       | 10h                       | -                          |
|                     | Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement (ESAE)                                                                                                                       | -                         | 13h                        |
|                     | Économie - gestion hôtelière                                                                                                                                                                                                              | 5h                        | 5h                         |
| STI2D               | Innovation technologique                                                                                                                                                                                                                  | 3h                        | -                          |
|                     | Ingénierie et développement durable (I2D)                                                                                                                                                                                                 | 9h                        | -                          |
|                     | Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique | -                         | 12h                        |
|                     | Physique-chimie et mathématiques                                                                                                                                                                                                          | 6h                        | 6h                         |
|                     |                                                                                                                                                                                                                                           |                           |                            |
| STL                 | Physique-chimie et mathématiques                                                                                                                                                                                                          | 5h                        | 5h                         |
|                     | Biochimie-biologie                                                                                                                                                                                                                        | 4h                        | -                          |
|                     | Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire                                                                                                                                                                          | 9h                        | -                          |
|                     | Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire                                                                                                                                                       | -                         | 13h                        |
| STMG                | Sciences de gestion et numérique                                                                                                                                                                                                          | 7h                        | -                          |
|                     | Management                                                                                                                                                                                                                                | 4h                        | -                          |
|                     | Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion                               |                           | 10h                        |
|                     | Droit et économie                                                                                                                                                                                                                         | 4h                        | 6h                         |

| ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (1 enseignement au choix )                                                                                                                                       | PREMIÈRE      | TERMINALE     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Arts (Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique ou Théâtre)                                                                                                  | 3h            | 3h            |
| Éducation physique et sportive                                                                                                                                                            | 3h            | 3h            |
| Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)                                                                                                                   | 3h            | 3h            |
| Atelier artistique                                                                                                                                                                        | 72h annuelles | 72h annuelles |
| LVC (langue vivante étrangère ou régionale) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles <sup>(b)</sup> | 3h            | 3h            |

(a) 3h30 dans les lycées agricoles.

(b) En lycée agricole



## BAC GÉNÉRAL

### Liste et coefficients des évaluations

| ÉPREUVES EN CONTRÔLE CONTINU<br>ENSEIGNEMENT COMMUNS                     |                                                                                                                                                                                                                                            | COEFFICIENTS |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Histoire-Géographie                                                      | Coefficient 6 pour chacun des enseignements obligatoires communs (coef. 3 en 1 <sup>re</sup> et coef. 3 en Terminale) affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles des enseignements de 1 <sup>re</sup> et Terminale. |              |
| Enseignements scientifiques                                              |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Langue vivante étrangère (LVA)                                           |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Langue vivante étrangère ou régionale (LVB)                              |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Éducation physique et sportive                                           |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Enseignement moral et civique                                            | coef. 1 en 1 <sup>re</sup> et coef. 1 en Terminale                                                                                                                                                                                         |              |
| Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1 <sup>re</sup> | Affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles pour la classe de 1 <sup>re</sup>                                                                                                                                        |              |
| ÉPREUVES TERMINALES                                                      |                                                                                                                                                                                                                                            | COEFFICIENTS |
| ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (en 1 <sup>re</sup> )                    |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Français écrit (4h)                                                      |                                                                                                                                                                                                                                            | 5            |
| Français oral (20 à 30 mn de préparation)                                |                                                                                                                                                                                                                                            | 5            |
| ÉPREUVES FINALES (en Terminale)                                          |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Philosophie (4h)                                                         |                                                                                                                                                                                                                                            | 8            |
| Grand oral (20 à 30 mn de préparation)                                   |                                                                                                                                                                                                                                            | 10           |
| 2 enseignements de spécialités                                           |                                                                                                                                                                                                                                            | 16 X 2       |
| TOTAL COEFFICIENTS : 100                                                 |                                                                                                                                                                                                                                            |              |

## BAC TECHNOLOGIQUE

### Liste et coefficients des évaluations

| ÉPREUVES EN CONTRÔLE CONTINU<br>ENSEIGNEMENT COMMUNS                     |                                                                                                                                                                                                                                            | COEFFICIENTS |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Histoire-Géographie                                                      | Coefficient 6 pour chacun des enseignements obligatoires communs (coef. 3 en 1 <sup>re</sup> et coef. 3 en Terminale) affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles des enseignements de 1 <sup>re</sup> et Terminale. |              |
| Enseignements scientifiques                                              |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Langue vivante étrangère (LVA)                                           |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Langue vivante étrangère ou régionale (LVB)                              |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Éducation physique et sportive                                           |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Enseignement moral et civique                                            | coef. 1 en 1 <sup>re</sup> et coef. 1 en Terminale                                                                                                                                                                                         |              |
| Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1 <sup>re</sup> | Affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles pour la classe de 1 <sup>re</sup>                                                                                                                                        |              |
| ÉPREUVES TERMINALES                                                      |                                                                                                                                                                                                                                            | COEFFICIENTS |
| ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (en 1 <sup>re</sup> )                    |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Français écrit (4h)                                                      |                                                                                                                                                                                                                                            | 5            |
| Français oral (20 à 30 mn de préparation)                                |                                                                                                                                                                                                                                            | 5            |
| ÉPREUVES FINALES (en Terminale)                                          |                                                                                                                                                                                                                                            |              |
| Philosophie (4h)                                                         |                                                                                                                                                                                                                                            | 4            |
| Grand oral (20 à 30 mn de préparation)                                   |                                                                                                                                                                                                                                            | 14           |
| 2 enseignements de spécialités                                           |                                                                                                                                                                                                                                            | 16 X 2       |
| TOTAL COEFFICIENTS : 100                                                 |                                                                                                                                                                                                                                            |              |

# LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE

Sont présentés ci-dessous les baccalauréats généraux et technologiques classés par province et établissements publics ou privés sous contrat.

## ATTENTION

Les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante.

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD

### Lycée Dick Ukeiwä

BP 183

36 promenade de Koutio

98830 Dumbéa

Téléphone (+687) 41 01 00

Télécopie (+687) 41 01 01

Courriel [ce.9830557n@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830557n@ac-noumea.nc)

Site internet <http://weblgn.ac-noumea.nc/>

#### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Langues, littératures et cultures de l'antiquité
- Arts : Histoire des Arts

#### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone
- LVC : drehu, nengone

#### Sections particulières

- Classes Sport-études : golf, karaté, natation (pôle espoir mixte), judo (pôle espoir mixte), handball (pôle espoir féminin), rugby (pôle espoir mixte).
- Section euro DNL anglais
- Section internationale australienne (SIA)

#### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série ST2S
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
  - Systèmes d'information de gestion

## Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux - Pointe de l'Artillerie

BP M5 - 98849 Nouméa

Téléphone (+687) 28 33 60

Courriel [ce.9830002k@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830002k@ac-noumea.nc)

Site internet <http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>

### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais, espagnol)
- Arts : Arts plastiques / Cinéma-audiovisuel / Théâtre

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : allemand, espagnol, japonais, italien, chinois
- LVC : drehu, nengone

### Sections particulières

- Classes Sport-études : escalade, escrime, tennis de table, tir à l'arc, squash, tennis
- Section euro DNL anglais
- Section internationale australienne (SIA)

## Lycée polyvalent Jules Garnier

Internat filles et garçons

65 avenue James Cook - Nouville

BP H3 - 98849 Nouméa

Téléphone (+687) 24 35 55

Courriel [ce.9830003l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830003l@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Sciences de l'ingénieur
- Éducation physique, pratiques et culture sportives

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STD2A
- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Énergies et environnement
  - Innovation technologique et écoconception
  - Systèmes d'information et numérique
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone
- LVC : drehu, nengone

## Lycée polyvalent du Mont-Dore

Internat filles et garçons

Avenue des 2 baies, St Michel

BP 865 - Mont-Dore

Téléphone (+687) 45 48 44

Courriel [ce.9830693L@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693L@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webmontdore.ac-noumea.nc>

### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Science de la vie et de la Terre
- Physique - Chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Sciences de l'ingénieur

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, drehu, nengone

### Sections particulières

- Section euro DNL : Histoire- géographie

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Système d'information et numérique
- Série STMG
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

## Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

Internat filles et garçons

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie

BP 371 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 27 63 88

Télécopie (+687) 28 22 30

Courriel [ce.9830006p@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830006p@ac-noumea.nc)

Site internet <http://weblpch.ac-noumea.nc/>

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STHR  
Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD

### Lycée général et agricole Michel Rocard

Internat filles et garçons

Route de Paouta, 98825 Pouembout

Téléphone (+687) 47 26 44

Courriel [legta.pouembout@educagri.fr](mailto:legta.pouembout@educagri.fr)

Site internet <https://lyceemichelrocard.nc/>

#### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais Monde contemporain)
- Sciences de l'ingénieur
- Éducation physique, pratiques et culture sportives

#### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STAV
  - Aménagement et valorisation des espaces
  - Technologie de la production agricole
- Série STI2D
  - Architecture et construction
  - Énergie environnement
- Série STL
  - Biotechnologies
  - Sciences physiques et chimiques en laboratoire

#### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, paici, japonais

#### Sections particulières

- Section euro-océanienne DNL : Enseignement scientifique

### Lycée Antoine Kéla

BP 147 - 98822 Poindimié

Téléphone (+687) 42 73 62

Courriel [ce.9830507j@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830507j@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webkela.ac-noumea.nc/>

#### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie

#### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Ressources humaines et communication
  - Mercatique

#### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, paici

#### Sections particulières

- DNL Anglais (non SELO)

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

### Lycée polyvalent Williama Haudra

Internat filles et garçons

BP 42 - 98820 Wé - Lifou

Téléphone (+687) 45 18 90

Courriel [ce.9830483h@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830483h@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webhaudra.ac-noumea.nc/>

#### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)

#### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

#### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, drehu, nengone

#### Sections particulières

- Section euro DNL : Mathématiques

## LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD

### Lycée Blaise Pascal (DDEC)

22, rue Blaise Pascal

BP 8193 - 98870 Nouméa

Téléphone (+687) 26 16 66

Courriel [dir.lyc.bpascal@ddec.nc](mailto:dir.lyc.bpascal@ddec.nc)

Site internet <http://blaisepascal.ddec.nc>

#### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- Arts : Arts plastiques

#### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
  - Systèmes d'information de gestion

#### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais, allemand, chinois
- LVC : drehu

#### Sections particulières

- Classes Sport-études : cyclisme, équitation, golf, surf, voile

## Lycée polyvalent Do Kamo (association Do Kamo)

Internat filles et garçons

15 bis rue Taragnat

BP 615 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 28 43 51

Courriel [dokamosecret@lagoon.nc](mailto:dokamosecret@lagoon.nc)

Site internet <http://www.dokamo.nc>

### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Langues, littératures et cultures étrangères

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, ajie, drehu, nengone, paici
- LVC : espagnol, ajie, drehu, nengone, paici

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication

## Lycée Apollinaire Anova (DDEC)

BP 126 - 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 34 22

Courriel [dir.lyc.aanova@ddec.nc](mailto:dir.lyc.aanova@ddec.nc)

Site internet <https://anova.ddec.nc/>

### Bac général - spécialités

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Science de la vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques
- Arts : Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel

### Langues vivantes

- LVA : anglais
- LVB : espagnol, japonais
- LVC : drehu

### Bac technologique - Séries et spécialités

- Série STI2D
  - Énergies et environnement
  - Systèmes d'information numérique
- Série STMG
  - Gestion et finance
  - Mercatique
  - Ressources humaines et communication
- Série ST2S

# LES SPÉCIALITÉS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Choisir la voie professionnelle, c'est apprendre un métier, soit comme apprenti, soit comme élève de lycée professionnel. La voie professionnelle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie.

## À SAVOIR !

Après la 3<sup>e</sup>, il est possible d'apprendre un métier en choisissant la voie professionnelle : en CAP ou en Bac pro. Avec les familles de métiers, la réalisation du chef-d'œuvre ou la co-intervention, la voie professionnelle engage les élèves dans des parcours d'excellence. Élève au sein d'un lycée professionnel ou apprenti en CFA (centre de formation d'apprentis), le futur diplômé pourra travailler après sa formation ou poursuivre ses études vers un niveau supérieur.

**Des enseignements généraux :** français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie-enseignement moral et civique, langues vivantes, arts appliqués et cultures artistiques, éducation socioculturelle (en lycée agricole), éducation physique et sportive...

**Des enseignements professionnels théoriques et pratiques** pour acquérir des connaissances, des techniques, des méthodes, des savoir-faire et des gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

**Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)** obligatoires dont la durée varie en fonction du diplôme et de la spécialité préparée. Entre 12 et 14 semaines pour un CAP et entre 18 et 22 semaines pour un bac professionnel. Ces stages de formation professionnelle peuvent se réaliser, en partie, à l'étranger.

**Accompagnement personnalisé** pour consolider ses compétences, acquérir une méthode de travail, préparer son orientation. Après un test de positionnement en début de 2<sup>de</sup>, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

**Accompagnement au choix d'orientation** en Terminale de bac professionnel et en 2<sup>e</sup> année de CAP pour préparer et réussir son projet post-bac ou post-CAP.

**Réalisation d'un chef-d'œuvre**, résultat d'un projet pluridisciplinaire, individuel ou collectif (produit fini en bois, en métal, en tissu...), un texte, un journal, un site Internet, un film, des planches créatives, la participation à un concours, l'organisation d'un événement, etc.

**Des cours en petits groupes ou en co-intervention** (ou pluridisciplinarité en lycée agricole) avec des enseignants de disciplines professionnelles et générales.

**Des plateaux techniques et des équipements** reproduisant les conditions réelles d'exercice d'activités professionnelles.

**Des contrôles en cours de formation (CCF) et/ou des épreuves terminales ponctuelles (ETP)** selon les disciplines et les spécialités.

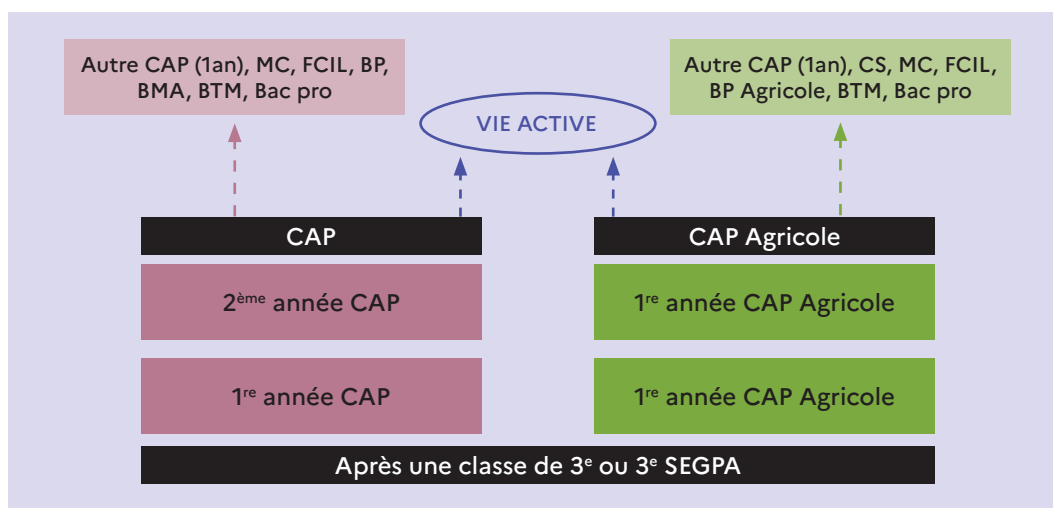
## LES ATOUTS DE L'ALTERNANCE

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis alternants) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus. En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui représente un pourcentage du SMG et qui est calculé en fonction de votre âge et de la formation choisie. Pour signer un contrat unique d'alternance (CUA), il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation.

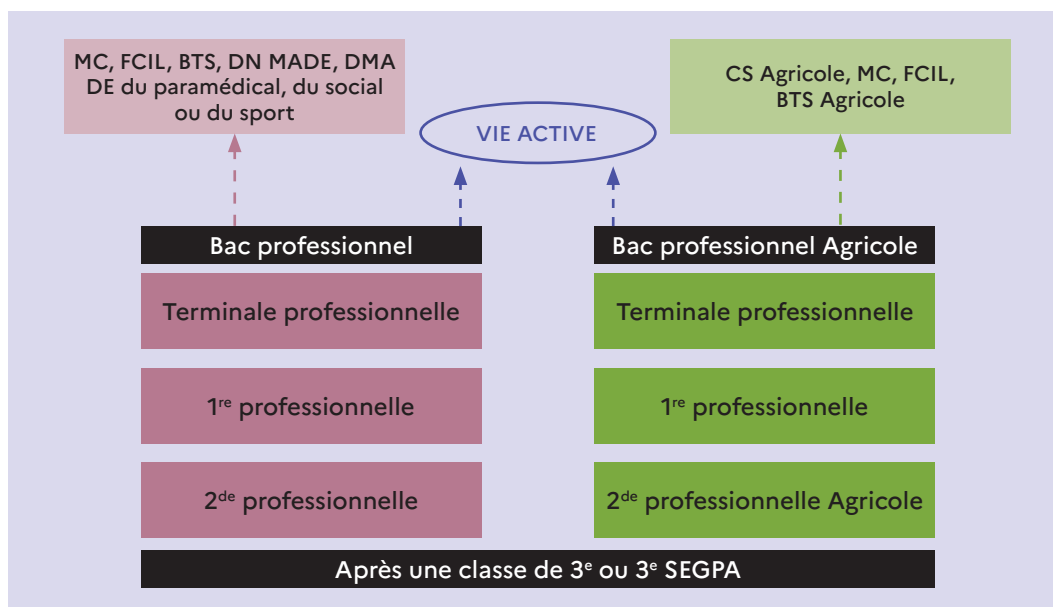
**À noter : la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA.**

**Pour les élèves reconnus en situation de handicap**, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

### Vers un CAP ou un CAP agricole...



### Vers un BAC pro ou un BAC pro agricole...



## LA PASSERELLE POUR CHANGER D'ORIENTATION

L'émergence d'un parcours individuel et sécurisé pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes spécialités, sans avoir à débiter un nouveau cycle, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Se renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

## LE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE) ET LE CAP AGRICOLE

Avec près de 200 spécialités (dont 10 agricoles), les CAP et CAP agricole sont des diplômes nationaux, attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle.

Ils ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle, mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en bac professionnel.

Diplôme national de niveau 3, il vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

### LE CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

#### Où et comment ?

Le CAP se prépare en 2 ans :

- par la voie scolaire, dans les LP (lycées professionnels). L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- par la voie de l'apprentissage dans les CFA (centres de formation d'apprentis) publics ou privés ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

Il est décliné dans plusieurs spécialités, relevant de différents domaines :

- agriculture, élevage, aménagement, forêt ;
- alimentation, hôtellerie, restauration ;
- arts, artisanat, audiovisuel ;
- automobile, engins ;
- bâtiment, travaux publics ;
- bois, ameublement ;
- chimie, physique ;
- commerce, vente ;
- électricité, électronique, énergie ;
- hygiène, sécurité ;
- industries graphiques ;
- matériaux : métaux, plastiques, papier ;
- productique, mécanique ;
- santé, social, soins ;
- sports, loisirs ;
- textile, habillement ;
- transport, magasinage.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3<sup>e</sup> pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle.

Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1<sup>re</sup> professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Le CAP peut aussi être préparé en 1 an ou 3 ans selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, le parcours en 1 an concerne des élèves de 1<sup>re</sup> ou de Terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours.

#### Au programme

- Des enseignements professionnels se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre en vue du diplôme. voir encart p.34.
- Des enseignements généraux : Français, Mathématiques, Histoire - Géographie, Enseignement moral et civique, Physique - Chimie, Arts appliqués et cultures artistiques, Éducation physique et sportive, Prévention santé – environnement et, selon la spécialité, langue vivante. Ils couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire et sont en relation avec les enseignements technologiques et professionnels.

Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires de 12, 13 ou 14 semaines selon la spécialité.

#### Validation du diplôme

Le CAP est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles. Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme ainsi qu'aux épreuves professionnelles, en l'absence de note éliminatoire. Pour réussir son examen, il faut obtenir, d'une part, la moyenne générale et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

#### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an), une MC (mention complémentaire); une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BP (brevet professionnel) exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte, un BMA (brevet des métiers d'art) après un CAP des métiers d'art, un BTM (brevet technique des métiers) délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP.

## LE CAP AGRICOLE

Il est décliné dans une dizaine de spécialités.

### Où et comment ?

Le CAP agricole se prépare en 2 ans :

- par la voie scolaire, dans les LPA (lycées professionnels agricoles) ou dans des MFR (maisons familiales rurales). L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- -par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

### Au programme

- 4 modules d'enseignements professionnels selon les spécialités ;
- 3 modules d'enseignements généraux :
  - MG1 : agir dans des situations de la vie sociale (Histoire - Géographie, Éducation socioculturelle, Mathématiques, Technologie de l'informatique et du multimédia, Sciences économiques, sociales et de gestion) ;
  - MG2 : mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (Français, Éducation socioculturelle, Biologie, Éducation physique et sportive) ;
  - MG3 : interagir avec son environnement social (Français, Langue vivante, Sciences économiques, sociales et de gestion, Éducation physique et sportive) ;
- 5 heures par semaine réparties sur les enseignements généraux et/ou professionnels ;
- 1 enseignement facultatif (3 heures par semaine) ;
- 1 semaine de stage collectif pour aborder les thématiques d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;
- 12 semaines de stage individuel obligatoire ;
- 1 à 6 semaines de stage complémentaire.

**À noter : une grille horaire différente par spécialités existe pour chaque CAP agricole.**

### Validation du diplôme

Le CAP agricole est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme ainsi qu'aux épreuves professionnelles, en l'absence de note éliminatoire. Pour réussir son examen, il faut obtenir, d'une part, la moyenne générale et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles soit 10/20. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an), un CS (certificat de spécialisation) agricole, une MC (mention complémentaire), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BP (brevet professionnel) exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte, un BTM (brevet technique des métiers) délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP agricole.

### Pour en savoir plus, consultez les sites :

<https://dafe.gouv.nc/actualites/thematique/decouvrez-le-catalogue-de-lenseignement-agricole-caledonien>

<https://chlorofil.fr/> - rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

## À SAVOIR !

### L'AFFECTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE

La procédure d'affectation en voie professionnelle est informatisée : AFFELNET (Affectation des élèves par le NET). AFFELNET concerne les candidats à l'entrée en 2<sup>de</sup> professionnelle ou en 1<sup>re</sup> année de CAP (y compris les formations agricoles). Elle attribue un barème pour chaque candidature formulée afin de classer celle-ci sur une liste principale. Le candidat est alors admis ou classé sur une liste complémentaire (en attente d'un désistement).

Cependant, il existe des procédures particulières pour un nombre limité de formations professionnelles :

- CAP Agent de sécurité,
- 2<sup>de</sup> pro Métiers de la sécurité,
- 2<sup>de</sup> pro Artisanat et Métiers d'Arts option communication visuelle plurimédia.

Vous trouverez le détail de ces procédures en en faisant la demande auprès de votre établissement d'origine.

## LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Avec plus de 100 spécialités (dont 17 agricoles), le bac professionnel et le bac professionnel agricole sont des diplômes nationaux de niveau 4. Ils ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en BTS et en BTSA.

### LE BAC PROFESSIONNEL

#### Où et comment ?

Le bac professionnel se prépare en 3 ans, de la 2<sup>de</sup> professionnelle à la Terminale professionnelle :

- par la voie scolaire, dans les LP (lycées professionnels);
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA (centres de formation d'apprentis) publics ou privés;
- par la voie de l'enseignement à distance.

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève choisit une spécialité de bac professionnel ou une famille de métiers pour son année de 2<sup>de</sup> professionnelle. S'il opte pour une famille de métiers, il choisira sa spécialité de bac professionnel en fin de 2<sup>de</sup>. S'il s'inscrit dès la 2<sup>de</sup> professionnelle à une formation en apprentissage, il doit choisir une spécialité de bac pro.

**À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, l'élève peut poursuivre sa formation dans un autre établissement.**

#### La 2<sup>de</sup> professionnelle

L'élève entre dans une 2<sup>de</sup> organisée par familles de métiers pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur, ce qui lui laisse un temps supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut étudier en 1<sup>re</sup> et Terminale et se préparer à un bac professionnel précis. Si la 2<sup>de</sup> professionnelle n'entre pas dans une famille de métiers, il se prépare en 3 ans à une spécialité de bac professionnel.

#### La 1<sup>re</sup> professionnelle

L'élève approfondit les compétences professionnelles, son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat, c'est-à-dire un projet réalisé seul ou en équipe (un produit, un événement...) assuré dans un cadre disciplinaire. À la fin d'année, l'élève peut se voir délivrer une attestation de réussite intermédiaire.

#### La Terminale professionnelle

Les heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation lui permettent de préparer des modules soit d'insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche d'emploi, CV, entretiens, préparation à la création d'entreprise, etc.), soit de préparation à la poursuite d'études (renforcement méthodologique, préparation à la procédure Parcoursup, etc.). Le choix du module n'est pas définitif et l'élève s'il le souhaite peut en changer en cours d'année.

#### Au programme

- Des enseignements professionnels sous forme de travaux pratiques en atelier ou en classe, fondés sur la maîtrise de techniques professionnelles, ceci dans le but d'acquérir une expérience professionnelle et d'être opérationnel sur le marché du travail.
- Des enseignements généraux : Français, Mathématiques, Physique - Chimie, Histoire - Géographie - Éducation morale et civique, Éducation artistique, Éducation physique et sportive, Prévention - santé - environnement, Langue vivante 1 et, selon la spécialité, Sciences physiques et chimiques ou Langue vivante 2, heures de co-intervention entre enseignements professionnels et enseignements généraux.
- Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires de 18 à 22 semaines selon la spécialité.

**À noter : un atelier philosophie ou un renforcement des heures de module d'insertion ou d'orientation peuvent remplacer certaines heures de co-intervention en Terminale.**

#### Validation du diplôme

Le bac professionnel est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

#### Poursuites d'études

Il est possible de préparer une MC (mention complémentaire), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale), un BTS (brevet de technicien supérieur), un DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design), un DMA (diplôme des métiers d'art), un DE (diplôme d'État) du paramédical, du social ou du sport, ou encore d'autres diplômes de l'enseignement supérieur.

## LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

### Où et comment ?

Le bac professionnel agricole se prépare en 3 ans, de la 2<sup>de</sup> professionnelle à la Terminale professionnelle :

- par la voie scolaire, dans les LPA (lycées professionnels agricoles) publics ou privés ou dans des MFR (maisons familiales rurales);
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur;
- par la voie de l'enseignement à distance.

La 2<sup>de</sup> professionnelle s'organise en quatre familles de métiers (métiers de l'alimentation - bio-industries et laboratoire; métiers de la nature-jardin-paysage-forêt; métiers des productions; métiers du conseil-vente) regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de bac professionnel choisies en 1<sup>re</sup> et en Terminale et propose, en outre, deux classes de 2<sup>de</sup> professionnelle dédiées (services aux personnes et animation dans les territoires; technicien en expérimentation animale)

### Au programme

- Des enseignements technologiques et professionnels propres à chaque spécialité.
- Des enseignements généraux : Lettres modernes, Histoire-Géographie, Technologies de l'informatique et du multimédia, Documentation, Sciences économiques, sociales et de gestion, Langue vivante, Biologie-Écologie, Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique, Éducation socio-culturelle, Éducation physique et sportive.
- Des enseignements à l'initiative des établissements.
- Des travaux pratiques renforcés : chantier école.
- Un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (2 semaines réparties sur 3 ans).
- Des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoires de 14 à 16 semaines selon la spécialité.

### Validation du diplôme

Le bac professionnel agricole est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles. Le diplôme est délivré aux candidats qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF (contrôle en cours de formation).

### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un CS (certificat de spécialisation) agricole, une MC (mention complémentaire), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) ou un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

## UN CHEF-D'ŒUVRE À RÉALISER

Les élèves qui préparent le bac professionnel doivent présenter un chef-d'œuvre en Terminale. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses, selon les familles de métiers et les spécialités, c'est-à-dire une ou des réalisations d'un produit, d'un événement...L'objectif est de travailler sur un projet qui fasse sens pour l'élève et qui mobilise une approche pluridisciplinaire.

### Les familles de métiers :

L'élève de 3<sup>e</sup> qui s'engage en CAP ou bac professionnel devra choisir parfois une famille de métiers et non pas une spécialité. Cette mesure est destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier..

# LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE

Liste des secondes professionnelles et des CAP par établissement, spécialités et famille de métiers.

## À SAVOIR!

En fin de 2<sup>de</sup> professionnelle, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat qu'il préparera en 1<sup>re</sup> et en Terminale.

### Légendes des tableaux ci-dessous

|                                                                                  |                                                                                |                                                                                   |                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
|  | Les CAP                                                                        |  | Les bacs pro par famille de métiers. |
|  | Les bacs pros pour lesquels le choix de spécialité se fait en 3 <sup>e</sup> . |                                                                                   |                                      |

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE SUD

### Lycée polyvalent Jules Garnier

Internat filles et garçons

65 avenue James Cook - Nouville

BP H3 - 98849 Nouméa

Téléphone (+687) 24 35 55

Courriel [ce.9830003l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830003l@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

|                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Maintenance des véhicules, option A - Voitures particulières                     |
| CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie |
| Seconde pro : Maintenance des systèmes de productions connectés                      |
| Seconde pro : Technicien en chaudronnerie industrielle                               |
| Seconde pro : Métiers de la construction durable                                     |
| Première pro : Étude et réalisation d'aménagement                                    |
| Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules, option Motocycles             |
| Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules                                |
| Première pro : Maintenance des véhicules, option A - Voitures particulières          |

### Lycée polyvalent du Mont-Dore

Internat filles et garçons

Avenue des 2 baies, St Michel

BP 865 - Mont-Dore

Téléphone (+687) 45 48 44

Courriel [ce.9830693L@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693L@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webmontdore.ac-noumea.nc>

|                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Propreté de l'environnement urbain : collecte et recyclage                |
| CAP agricole : Jardinier paysagiste                                           |
| CAP agricole : Métiers de l'agriculture & spécialités horticoles – maraîchage |
| Seconde pro : Gestion des pollutions et protection de l'environnement         |
| Seconde pro : Hygiène, propreté et stérilisation                              |
| Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne                 |
| Seconde pro : Métiers des transitions numérique et énergétique                |
| Première pro : Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique           |

## Lycée professionnel Pétro Attiti

### Internat filles et garçons

15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée

BP K2 - 98849 Nouméa

Téléphone (+687) 41 88 33

Télécopie (+687) 43 46 36

Courriel [ce.9830306r@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830306r@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webattiti.ac-noumea.nc/>

|                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Maçon                                                                         |
| CAP Électricien                                                                   |
| CAP Monteur en installations sanitaires                                           |
| CAP Peintre Applicateur de Revêtement                                             |
| Seconde pro : Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés         |
| Seconde pro : Technicien du bâtiment - organisation et réalisation gros œuvre     |
| Seconde pro : Métiers de la transition énergétique                                |
| Première pro : Métiers du froid et des énergies renouvelables                     |
| Première pro : Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables |

## Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

### Internat filles et garçons

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie

BP 371 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 27 63 88

Télécopie (+687) 28 22 30

Courriel [ce.9830006p@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830006p@ac-noumea.nc)

Site internet <http://weblpch.ac-noumea.nc/>

|                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Opérateur / Opératrice logistique                                                                                      |
| CAP Agent de sécurité (dossier de candidature courant septembre)                                                           |
| CAP Pâtissier                                                                                                              |
| CAP Cuisine                                                                                                                |
| CAP Commercialisation et Services en hôtel-café, restaurant                                                                |
| CAP Équipier polyvalent du commerce                                                                                        |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)                                      |
| Seconde pro : Métiers de la sécurité (dossier de candidature courant septembre)                                            |
| Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie-Restaurant                                                                           |
| Première pro : Cuisine                                                                                                     |
| Première pro : Commercialisation et services en restauration                                                               |
| Seconde pro : Métiers de la relation client                                                                                |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial                  |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Première pro : Métiers de l'accueil                                                                                        |
| Seconde pro : Métiers du transport et de la logistique                                                                     |
| Première pro : Organisation de transport de marchandises                                                                   |
| Première pro : Logistique                                                                                                  |

## ALP de La Foa

Rue Gally Passebocs Farino

BP 38 – 98880 La Foa

Téléphone (+687) 44 33 04

Télécopie (+687) 44 30 27

Courriel [ce.9830009t@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830009t@ac-noumea.nc)

Site internet <https://weblafoa.ac-noumea.nc/>

|                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Cuisine                                                                    |
| CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudure |

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE NORD

### Lycée professionnel Augustin Ty

**Internat filles et garçons**

Route provinciale Nord n° 10

BP 25 – 98831 Touho

Téléphone (+687) 42 87 11

Télécopie (+687) 42 87 57

Courriel [ce.9830460h@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830460h@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webtouho.ac-noumea.nc>

|                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Installateur en froid et conditionnement d'air                                    |
| CAP Électricien                                                                       |
| CAP Maintenance nautique                                                              |
| CAP Cuisine                                                                           |
| CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant                            |
| Seconde pro : Maintenance nautique                                                    |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA) |
| Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés                |
| Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne                         |
| Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie-restauration                                    |
| Première pro : Cuisine                                                                |
| Première pro : Commercialisation et services en restauration                          |
| Seconde pro : Métiers de la transition énergétique                                    |
| Première pro : Maintenance et efficacité énergétique                                  |

## ALP de Koumac

**Internat filles et garçons**

Rue William Bouarat

BP 22 – 98850 Koumac

Téléphone (+687) 47 62 27

Télécopie (+687) 47 60 20

Courriel [ce.9830007r@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830007r@ac-noumea.nc)

Site internet <https://collegedekoumac.wordpress.com/>

|                                                            |
|------------------------------------------------------------|
| CAP Cuisine                                                |
| CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant |
| CAP Maçon                                                  |

## Lycée général et agricole Michel Rocard

### Internat filles et garçons

Route de Paouta, 98825 Pouembout

Téléphone (+687) 47 26 44

Courriel [legta.pouembout@educagri.fr](mailto:legta.pouembout@educagri.fr)

Site internet <https://lyceemichelrocard.nc/>

|                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Métallier                                                                                    |
| CAP Maintenance de matériel, option B - Matériels de construction et de manutention              |
| Seconde pro : Ouvrage du bâtiment - métallerie                                                   |
| Seconde pro : Pilote de ligne de production                                                      |
| Seconde pro agricole : Service aux personnes et aux territoires (SAPAT)                          |
| Seconde pro : Métiers de la maintenance des matériels                                            |
| Première pro : Maintenance des matériels, option B - Matériels de construction et de manutention |
| Seconde pro agricole : Nature, jardins, paysage et forêt (NJPF)                                  |
| Première pro agricole : Aménagements paysagers                                                   |
| Première pro agricole : Gestion des milieux naturels et de la faune                              |
| Seconde pro agricole : Productions                                                               |
| Première pro : Conduite et gestion de l'entreprise agricole                                      |

## LYCÉES PUBLICS EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

### Lycée polyvalent William Haudra

#### Internat filles et garçons

BP 42 - 98820 Wé - Lifou

Téléphone (+687) 45 18 90

Courriel [ce.9830483h@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830483h@ac-noumea.nc)

Site internet <http://webhaudra.ac-noumea.nc/>

|                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Cuisine                                                                           |
| CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments                              |
| CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant                            |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA) |
| Seconde pro : Métiers de la relation client                                           |
| Première pro : Métiers de l'accueil                                                   |
| Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie-restauration                                    |
| Première pro : Cuisine                                                                |
| Première pro : Commercialisation et services en restauration                          |

## LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE SUD

### Lycée polyvalent Do Kamo (association Do Kamo)

#### Internat filles et garçons

15 bis rue Taragnat

BP 615 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 28 43 51

Courriel [dokamosecret@lagoon.nc](mailto:dokamosecret@lagoon.nc)

Site internet <http://www.dokamo.nc>

|                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)          |
| Seconde pro : Métiers du transport et de la logistique                                         |
| Première pro : Organisation de transport de marchandises                                       |
| Seconde pro : Métiers des études et de la modélisation du numérique et du bâtiment             |
| Première pro : Technicien d'étude du bâtiment, option A - Études & économie de la construction |
| Première pro : Technicien d'étude du bâtiment, option B - Assistant en architecture            |

### Lycée professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)

#### Internat filles

538 rue Charles Beautemps - Beauprès, La Conception  
BP 1728 - 98810 Mont-Dore  
Téléphone (+687) 41 72 71  
Télécopie (+687) 43 53 65  
Courriel [sec.lp.spchanel@ddec.nc](mailto:sec.lp.spchanel@ddec.nc)  
Site internet <http://lpchanel.ddec.nc/>

|                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Équipier polyvalent de commerce                                                                                        |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)                                      |
| Seconde pro : Métiers de la relation client                                                                                |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial                  |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Première pro : Métiers de l'accueil                                                                                        |

### Lycée professionnel François d'Assise (DDEC)

#### Internat filles et garçons

BP 33 - 98870 Bourail  
Téléphone (+687) 44 13 76  
Télécopie (+687) 44 15 05  
Courriel [sec.lp.fassise@ddec.nc](mailto:sec.lp.fassise@ddec.nc)  
Site internet <https://lpfabourail.net/>

|                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP équipier polyvalent du commerce                                                                       |
| CAP Agent de sécurité (recrutement particulier)                                                           |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)                     |
| Seconde pro : Métiers de la relation client                                                               |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial |
| Première pro : Métiers de l'accueil                                                                       |

### Lycée professionnel Marcelin Champagnat (DDEC)

#### Internat garçons

Route territoriale 1  
BP 13 - 98890 Païta  
Téléphone (+687) 35 31 24  
Télécopie (+687) 35 37 56  
Courriel [sec.lp.sjcluny@ddec.nc](mailto:sec.lp.sjcluny@ddec.nc)  
Site internet <http://lpmc.ddec.nc/>

|                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------|
| CAP Métallier                                                          |
| CAP Électricien                                                        |
| CAP Intervention en maintenance technique des bâtiments                |
| 1 <sup>ère</sup> année CAP Métiers du bois                             |
| 2 <sup>ème</sup> année CAP Menuisier fabricant                         |
| 2 <sup>ème</sup> année CAP Charpentier bois                            |
| Seconde pro : Technicien menuisier agenceur                            |
| Seconde pro : Maintenance des systèmes de productions connectés        |
| Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés |
| Seconde pro : Ouvrages du bâtiment - métallerie                        |
| Seconde pro: Métiers de la construction durable                        |
| Première pro: Technicien constructeur bois                             |

## Lycée professionnel Saint Jean XXIII (DDEC)

Internat filles et garçons

Route du Mont Mou

BP 32 - 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 31 28

Courriel [sec.lp.jean23@ddec.nc](mailto:sec.lp.jean23@ddec.nc)

Site internet <http://jean23.ddec.nc/>

|                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------|
| CAP Accompagnant éducatif petite enfance                          |
| CAP Cuisine                                                       |
| CAP Commercialisation et Services en hôtel, café, restaurant      |
| CAP Métiers de l'entretien des textiles, option A - Blanchisserie |
| Seconde pro : Animation – Enfance & personnes âgées               |
| Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne     |
| Seconde pro : Métiers de l'Alimentation                           |
| Première pro : Boulanger Pâtissier                                |
| Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie - restauration              |
| Première pro : Cuisine                                            |
| Première pro : Commercialisation et Service en restauration       |

## Lycée professionnel Père Guéneau (DDEC)

Internat garçons

24 Route Ter 1 Village

BP 85 - 98870 Bourail

Téléphone (+687) 44 11 28

Télécopie (+687) 44 17 84

Courriel [sec.lp.pgueneau@ddec.nc](mailto:sec.lp.pgueneau@ddec.nc)

Site internet <http://lppg.ddec.nc/>

|                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Maintenance nautique ((ex Réparation et entretien des embarcations de plaisance)                |
| CAP Maintenance des véhicules, option A - Voitures particulières                                    |
| CAP Maintenance des véhicules, option B - Véhicules de transport routier                            |
| CAP Maintenance des matériels, option A - Matériels agricoles                                       |
| CAP Maintenance des matériels, option B - Matériels de la construction et de manutention            |
| Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules                                               |
| Première pro : Maintenance des véhicules, option A - Voitures particulières                         |
| Première pro : Maintenance des véhicules, option B - Véhicules de transport routier                 |
| Seconde pro : Métiers de la maintenance des matériels                                               |
| Première pro : Maintenance des matériels, option A - Matériels agricoles                            |
| Première pro : Maintenance des matériels, option B - Matériels de la construction et de manutention |

## Lycée professionnel Saint Joseph de Cluny (DDEC)

45 Rue de l'Alma

BP 8010 - 98807 Nouméa

Téléphone (+687) 28 41 33

Courriel [sec.lp.mchampagnat@ddec.nc](mailto:sec.lp.mchampagnat@ddec.nc)

Site internet <http://lpsjc.ddec.nc/>

|                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Seconde pro : Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et pluri média (recrutement sur commission)        |
| Seconde pro : Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)                                      |
| Seconde pro : Métiers de la relation client                                                                                |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option A - Animation et gestion de l'espace commercial                  |
| Première pro : Métiers du commerce et de la vente, option B - Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Première pro : Métiers de l'accueil                                                                                        |

## LYCÉES PRIVÉS EN PROVINCE NORD

### Lycée agricole Do Neva (EPKNC)

Internat filles et garçons

Doneva

BP 74 - 98816 Houaïlou

Téléphone (+687) 42 52 36

Courriel [ladoneva@asee.nc](mailto:ladoneva@asee.nc)

Site internet <http://www.doneva.nc/lycee-agricole/>

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| CAP Agricole agriculture des régions chaudes                             |
| CAP Agricole services aux personnes et vente en espace rural             |
| Seconde pro agricole : Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) |
| Seconde pro agricole : Production                                        |
| Première pro : Production végétale horticole                             |

### Lycée professionnel Gabriel Rivat (DDEC)

Internat filles et garçons

Mission de Pouébo

BP 72 - 98824 Pouébo

Téléphone (+687) 47 35 35

Télécopie (+687) 47 50 62

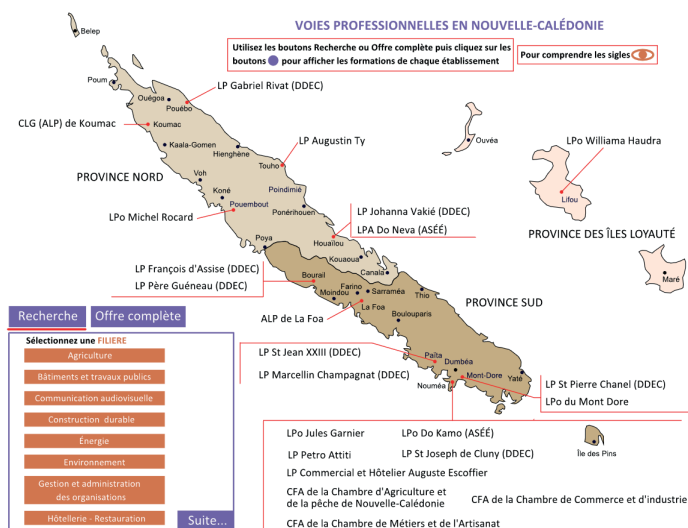
Courriel [dir.lp.grivat@ddec.nc](mailto:dir.lp.grivat@ddec.nc)

|                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------|
| CAP Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria)     |
| Seconde pro : Technicien du bâtiment - organisation réalisation du gros œuvre |

## UNE CARTE INTERACTIVE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Retrouvez les formations des lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie en consultant la carte interactive sur le site du Vice-Rectorat.

<https://www.ac-noumea.nc/html/carteVoiePro/>



# LES CAP, POUR FAIRE QUOI ET OÙ LES PRÉPARER?

| QUEL CAP?                                                           | POUR FAIRE QUOI?                                                                                                                                      | OÙ?                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>AGRICULTURE – NATURE</b>                                         |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAPa Jardinier paysager                                             | Entretien des espaces verts, des parcs, des jardins, des terrains de sport.                                                                           | LPo du Mont-Dore                                                            |
| CAPa Métiers de l'agriculture et spécialités horticoles maraichages | Production de fruits, légumes, fleurs, arbustes.<br>Préparation des sols, semis, entretien des cultures, récoltes.                                    | LPo du Mont-Dore                                                            |
| CAPa Agriculture des régions chaudes                                | Production animale, végétale et horticole : élevage des animaux, cultures                                                                             | LPA Do Neva (Houailou)                                                      |
| <b>ALIMENTATION</b>                                                 |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAP Pâtissier                                                       | Préparation de gâteaux et confiseries.                                                                                                                | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)                                             |
| <b>BÂTIMENT</b>                                                     |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAP Peintre applicateur de revêtements                              | Peinture intérieure et extérieure.<br>Pose de papiers peints et de sols collés.                                                                       | LP Pétro Attiti (Nouméa)                                                    |
| CAP Maçon                                                           | Construction (parpaings, briques) à l'aide de ciment, pose d'enduits.                                                                                 | LP Pétro Attiti (Nouméa)                                                    |
| CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments            | Travaux divers dans les bâtiments gérés par les collectivités (communes, hôpitaux, entreprises... : électricité, plomberie, maçonnerie, peinture...). | LP Pétro Attiti (Nouméa)<br>LPo William Haudra (Lifou)                      |
| CAP Monteur en installations sanitaires                             | Plomberie : raccordement de canalisation, installation d'éviers, baignoires...                                                                        | LP Pétro Attiti (Nouméa)                                                    |
| <b>COMMERCIAL</b>                                                   |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAP Équipier polyvalent de commerce                                 | Réception et stockage des marchandises, accueil clientèle, caisse (supérettes, supermarchés, hypermarchés...).                                        | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)          |
| CAP Métiers de l'entretien des textiles option A Blanchisserie      | Nettoyage et traitement des textiles, gestion des flux de linge.                                                                                      | LP St Jean XXIII (Païta)                                                    |
| <b>ÉLECTRICITÉ – ÉNERGÉTIQUE</b>                                    |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAP Installateur en froid et conditionnement d'air                  | Installation et entretien d'appareils de production de froid.<br>Confection de tuyauterie et de câblage électrique.                                   | LP Augustin Ty (Touho)                                                      |
| CAP Électricien                                                     | Installation, entretien et réparation d'équipements électriques, principalement basse tension.                                                        | LP Pétro Attiti (Nouméa)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP Champagnat (Païta) |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>                                                |                                                                                                                                                       |                                                                             |
| CAP Propreté de l'environnement urbain                              | Emplois liés à la récupération et au recyclage des déchets (conducteur de benne à déchets, agent d'accueil et de contrôle en déchèterie...).          | LPo du Mont-Dore                                                            |

| <b>HOTELLERIE – RESTAURATION</b>                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CAP Cuisine</b>                                                                            | Réaliser des plats en utilisant différentes techniques de production culinaire.<br>Gestion de l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises).<br>Préparer les légumes, viandes et poissons, acquérir les techniques de cuisson.<br>Réaliser des préparations chaudes ou froides (hors-d'œuvre, sauces, desserts...), dresser une assiette. | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LPo Williama Haudra (Lifou)<br>ALP La Foa<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP St Jean XXIII (Païta)<br>ALP Koumac |
| <b>CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant</b>                             | Participation au confort et au bien-être de la clientèle de l'établissement dans lequel il exerce. Il travaille aussi bien dans les hôtels, restaurants ou cafés-brasseries.                                                                                                                                                                                                                 | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LPo Williama Haudra (Lifou)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP St Jean XXIII (Païta)<br>ALP Koumac               |
| <b>CAP production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria)</b>              | Préparation des repas dans la restauration rapide, collective, la vente à emporter.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | LP Gabriel Rivat (Pouébo)                                                                                                                        |
| <b>LOGISTIQUE</b>                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                  |
| <b>CAP Opérateur/trice logistique</b>                                                         | Réception de marchandises, stockage à l'aide d'engins (transpalettes, élévateurs), gestion des stocks, préparation et expédition de commandes.                                                                                                                                                                                                                                               | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)                                                                                                                  |
| <b>MATÉRIAUX : BOIS, MÉTAL</b>                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                  |
| <b>CAP Menuisier fabricant</b><br>1 <sup>ère</sup> année : CAP métiers du bois                | Fabrication en atelier de fenêtres, volets, placards, portes et autres meubles en bois et matériaux dérivés (aluminium, verre...).                                                                                                                                                                                                                                                           | LP Marcellin Champagnat (Païta)                                                                                                                  |
| <b>CAP Charpentier bois</b><br>1 <sup>ère</sup> année : CAP métiers du bois                   | Construction de structures (maisons, chalets...) et de charpentes en bois.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | LP Marcellin Champagnat (Païta)                                                                                                                  |
| <b>CAP Métallier</b>                                                                          | Usinage, ajustement et assemblage de parties d'un ouvrage métallique : menuiserie métallique, serrures, blindage, balcons, vérandas...                                                                                                                                                                                                                                                       | LP Marcellin Champagnat (Païta)<br>LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                                 |
| <b>CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie</b>   | Fabrication de produits par déformation de métaux en plaques, rivetage, soudure : chaudières, charpentes, cuves, carrosseries...                                                                                                                                                                                                                                                             | LPo Jules Garnier (Nouméa)                                                                                                                       |
| <b>CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudure</b>         | Effectuer les opérations de soudure de pièces métalliques, pour la construction d'un équipement en atelier ou sur chantier (table, escalier, etc.).                                                                                                                                                                                                                                          | ALP La Foa                                                                                                                                       |
| <b>MÉCANIQUE</b>                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                  |
| <b>CAP Maintenance des matériels, option B Matériels de construction et de manutention</b>    | Entretien et réparation des chariots industriels, nacelles, pelleuses grues et autres machines.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | LP Père Guéneau (Bourail)<br>LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                                       |
| <b>CAP Maintenance des matériels, option A Matériels agricoles</b>                            | Entretien et réparation des machines agricoles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | LP Père Guéneau (Bourail)                                                                                                                        |
| <b>CAP Maintenance des véhicules, option B Véhicules de transport routier</b>                 | Entretien et réparation de pannes simples sur les poids lourds.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | LP Père Guéneau (Bourail)                                                                                                                        |
| <b>CAP Maintenance des véhicules particuliers, option A Voitures particulières</b>            | Entretien et réparations de pannes simples sur les voitures.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | LPo Jules Garnier (Nouméa)<br>LP Père Guéneau (Bourail)                                                                                          |
| <b>CAP Maintenance nautique</b><br>(ex Réparation et entretien des embarcations de plaisance) | Mécanicien bateaux : diagnostic et réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mer.                                                                                                                                                                                                         | LP Augustin Ty (Touho)<br>LP Père Guéneau (Bourail)                                                                                              |

| QUEL CAP ? | POUR FAIRE QUOI ? | OÙ ? |
|------------|-------------------|------|
|------------|-------------------|------|

| SÉCURITÉ                                            |                                                                                                                                                                               |                                                                   |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| CAP Agent de sécurité<br>(recrutement particulier)  | Agent de sécurité.                                                                                                                                                            | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP François d'Assise (Bourail) |
| SERVICE À LA PERSONNE                               |                                                                                                                                                                               |                                                                   |
| CAP Services aux personnes et vente en espace rural | Activités dans secteur de l'accueil et de la vente et dans le service à la personne. Seconder les personnes âgées, enfants, malades, handicapés dans les tâches quotidiennes. | LPA Do Neva (Houailou)                                            |
| CAP Accompagnement éducatif petite enfance          | Accueil et garde de jeunes enfants, entretien des locaux et des équipements.                                                                                                  | LP St Jean XXIII (Païta)                                          |

## LES BAC PRO, POUR QUEL MÉTIER ET OÙ LES PRÉPARER ?

| QUEL BAC PRO ? | POUR FAIRE QUOI ? | OÙ ? |
|----------------|-------------------|------|
|----------------|-------------------|------|

| ADMINISTRATION – COMMERCE – COMMUNICATION                                                                       |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 <sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT                                                               |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                       |
| Bac pro Commerce et vente, option A Animation et gestion de l'espace commercial                                 | Vente, conseils, gestion commerciale (stocks...), animation de la surface de vente...                                                                          | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP St Joseph de Cluny (Nouméa)<br>LP François d'Assise (Bourail)<br>LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)                                                                                |
| Bac pro Commerce et vente, option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale                | Vente, représentation commerciale, suivi de fichier clients...                                                                                                 | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)<br>LP St Joseph de Cluny (Nouméa)                                                                                                                  |
| Bac pro Métiers de l'accueil                                                                                    | Accueil, assistance et commercialisation de services (télévendeur, hôte d'accueil, agent d'escale dans les aéroports...).                                      | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LPo William Haudra (Lifou)<br>LP François d'Assise (Bourail)<br>LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)<br>LP St Joseph de Cluny (Nouméa)                                                  |
| 2 <sup>DE</sup> PRO ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS (AGORA)                     |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                       |
| Bac pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités (AGORA)                                 | Rédaction de courriers, factures, devis, classement, renseignements auprès d'interlocuteurs internes ou externes, par courrier, mail, téléphone...             | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP François d'Assise (Bourail)<br>LP St Pierre Chanel (Mont-Dore)<br>LP St Joseph de Cluny (Nouméa)<br>LP Do Kamo (Nouméa)<br>LPo William Haudra (Lifou) |
| 2 <sup>DE</sup> PRO ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART                                                                  |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                       |
| Bac pro Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et plurimédia<br>(recrutement sur commission) | Concevoir, créer, imaginer des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, logo, emballage, illustrations 2D, 3D, animations pour le web... | LP St Joseph de Cluny (Nouméa)                                                                                                                                                                                        |

| <b>AGRICULTURE</b>                                                                             |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2<sup>DE</sup> PRO PRODUCTIONS</b>                                                          |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole (cultures)</b>                       | Préparation du sol, réalisation de semis et de plantation, gestion de l'exploitation, élevage.                                                                                                     | LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                                        |
| <b>Bac pro Productions végétales et horticoles</b>                                             | Préparation des sols, semis (fleurs, légumes, arbres fruitiers, plantes), culture, récolte, stockage et conditionnement pour la commercialisation.                                                 | LPA Do Neva (Houailou)                                                                                               |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO NATURE, JARDIN, PAYSAGE, FORÊT</b>                                       |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Agricole Gestion des milieux naturels et de la faune</b>                            | Préservation, aménagement, animation dans les espaces naturels.                                                                                                                                    | LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                                        |
| <b>Bac pro Agricole Aménagements paysagers</b>                                                 | Aménagement de jardins ou d'espaces verts : terrassement, pose de bordures, plantation de végétaux.                                                                                                | LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                                        |
| <b>ALIMENTATION – HÔTELLERIE – RESTAURATION</b>                                                |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE – RESTAURATION</b>                               |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Cuisine</b>                                                                         | Préparation de plats, gestion des commandes et des stocks, gestion et comptabilité d'un restaurant.                                                                                                | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP St Jean XXIII (Païta)<br>LPo Williama Haudra (Lifou) |
| <b>Bac pro Commercialisation et services en restauration</b>                                   | Gestion, management, animation d'une équipe de restaurant, écoute et accueil de la clientèle tout en la fidélisant.<br>Organisation, mise en place des salles et des services (mets, boissons...). | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP St Jean XXIII (Païta)<br>LPo Williama Haudra (Lifou) |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE L'ALIMENTATION</b>                                            |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Boulanger Pâtissier</b>                                                             | Fabrication du pain, viennoiserie et gâteaux, gestion du magasin.                                                                                                                                  | LP St Jean XXIII (Païta)                                                                                             |
| <b>BÂTIMENT – BOIS</b>                                                                         |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION DU GROS ŒUVRE</b>                  |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Technicien du bâtiment : organisation du gros œuvre</b>                             | Organisation, réalisation et suivi de chantier de travaux de construction de bâtiments, de maisons individuelles, d'ouvrages d'arts.                                                               | LP Pétro Attiti (Nouméa)<br>LP Gabriel Rivat (Pouébo)                                                                |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION DU NUMÉRIQUE ET DU BÂTIMENT</b> |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Technicien d'études du bâtiment, option B Assistant en architecture</b>             | Réalisation de dessins et de plans d'exécutions d'après les projets de l'architecte, participation à la production des dossiers administratifs liés aux projets de construction.                   | LP Do Kamo (Nouméa)                                                                                                  |
| <b>Bac pro Technicien d'études du bâtiment, option A Études et économie</b>                    | Élaboration de projets de construction : études des plans, calcul du coût des travaux et des matériaux, planification des travaux...                                                               | LP Do Kamo (Nouméa)                                                                                                  |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO OUVRAGES DU BÂTIMENT – MÉTALLERIE</b>                                    |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie (OBM)</b>                                         | Fabrication, installation d'ouvrages en métal : charpentes, portes, passerelles, clôtures.                                                                                                         | LPA Michel Rocard (Pouembout)<br>LP Marcellin Champagnat (Païta)                                                     |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION BOIS</b>                                      |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                      |
| <b>Bac pro Étude et réalisation d'agencement</b>                                               | Fabrication et installation d'ouvrages de menuiserie intérieure et extérieure ainsi que des aménagements de bureaux, cuisines, salles de bains, magasins...                                        | LPo Jules Garnier (Nouméa)                                                                                           |
| <b>Bac pro Technicien constructeur bois</b>                                                    | Réalisation d'ossatures et charpentes pour des constructions en bois (maisons, chalets...), sur chantiers ou en atelier.<br>Organisation et suivi du chantier.                                     | LP Marcellin Champagnat (Païta)                                                                                      |

| <b>BÂTIMENT – BOIS (SUITE)</b>                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2<sup>DE</sup> PRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR</b>                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Technicien menuisier agenceur</b>                                          | Fabrication de différents ouvrages de menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portails...), intérieures (portes, escaliers, parquets...), de menuiseries d'agencement (placards, rangements, dressings, rayonnages...), et d'aménagements de pièces (bureau, cuisine, salle de bain), de magasins, salles d'exposition, lieux de réunion... | LP Marcellin Champagnat (Païta)                                                       |
| <b>ÉLECTRICITÉ – ÉNERGÉTIQUE – ÉLECTRONIQUE</b>                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés</b>            | Réalisation de travaux d'électricité dans l'habitat. Installation et maintenance. Travaux sur les réseaux et équipement de téléphonie.                                                                                                                                                                                                         | LP Pétro Attiti (Nouméa)<br>LP Augustin Ty (Touho)<br>LP Marcellin Champagnat (Païta) |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Métiers du froid et des énergies renouvelables</b>                         | Installation et entretien de systèmes frigorifiques (armoires frigorifiques pour la conservation des produits alimentaires) ou d'air conditionné industriel.                                                                                                                                                                                   | LP Pétro Attiti (Nouméa)                                                              |
| <b>Bac pro Maintenance et efficacité énergétique</b>                                  | Maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types.                                                                                                                                                                                                                         | LP Augustin Ty (Touho)                                                                |
| <b>Bac pro Installateur en chauffage, climatisations et énergies renouvelables</b>    | Installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques (appareil sanitaire, climatisation individuelle ou collective, chaudière, pompe à chaleur).                                                                                                  | LP Pétro Attiti (Nouméa)                                                              |
| <b>Bac pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique</b>                   | Installation, mise en service et dépannage de différents systèmes : audiovisuel, réseaux informatiques, électroménagers, systèmes d'alarme.                                                                                                                                                                                                    | LPo du Mont-Dore                                                                      |
| <b>ENVIRONNEMENT – HYGIÈNE</b>                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement</b>                | Organisation de chantiers de nettoyage industriel de locaux ou de zones protégées.                                                                                                                                                                                                                                                             | LPo du Mont-Dore                                                                      |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO HYGIÈNE, PROPRETÉ, STÉRILISATION</b>                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation</b>                                       | Opérations techniques de nettoyage et de décontamination, stérilisation des dispositifs médicaux.                                                                                                                                                                                                                                              | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)                                                       |
| <b>MÉCANIQUE – MAINTENANCE – INDUSTRIE</b>                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |
| <b>Bac pro Maintenance des véhicules, option A Voitures particulières</b>             | Mécanicien automobile, garagiste.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | LPo Jules Garnier (Nouméa)<br>LP Père Guéneau (Bourail)                               |
| <b>Bac pro Maintenance de véhicules, option B Véhicule de transports routiers</b>     | Mécanicien poids lourds.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | LP Père Guéneau (Bourail)                                                             |
| <b>Bac pro Maintenance des véhicules, option Motocycles</b>                           | Mécanicien 2 roues (motos, scooters, vélos...).                                                                                                                                                                                                                                                                                                | LPo Jules Garnier (Nouméa)                                                            |

| <b>MÉCANIQUE – MAINTENANCE – INDUSTRIE (SUITE)</b>                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS</b>                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Maintenance des matériels, option A Matériels agricoles</b>                            | Mécanicien de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses, matériels d'irrigation...) : entretien, réparation, diagnostic de panne, commande de pièces, conseils d'achat.                                                                                                                                                                              | LP Père Guéneau (Bourail)                                                                     |
| <b>Bac pro Maintenance des matériels, option B Matériels de la construction et de manutention</b> | Mécanicien de matériels de travaux publics (grues, bulldozers, chariots élévateurs...).                                                                                                                                                                                                                                                                  | LP Père Guéneau (Bourail)<br>LPA Michel Rocard (Pouembout)                                    |
| <b>Bac pro Maintenance nautique</b>                                                               | Mécanicien bateaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | LP Augustin Ty (Touho)                                                                        |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS CONNECTÉES</b>                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Maintenance des systèmes de productions connectées</b>                                 | Maintenance d'installations industrielles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | LPo Jules Garnier (Nouméa)<br>LP Marcellin Champagnat (Païta)                                 |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION</b>                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Pilote de ligne de productions</b>                                                     | Pilotage d'une ligne de fabrication dans tous types de secteurs industriels : agroalimentaire, industrie pharmaceutique, industrie automobile...                                                                                                                                                                                                         | LPA Michel Rocard (Pouembout)                                                                 |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE</b>                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle</b>                                           | Réalisation d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques à partir de tôles ou de tubes (soudage, rivetage, utilisation de machines à commande numérique...).                                                                                                                                                                                     | LPo Jules Garnier (Nouméa)                                                                    |
| <b>SERVICES À LA PERSONNE</b>                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE</b>                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne</b>                                    | Pour aider les personnes (familles, enfants, personnes âgées, handicapés) à leur domicile ou dans les logements collectifs, dans les actes de la vie quotidienne.<br>Pour participer aux soins des personnes dépendantes dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux et les assister dans les actes de la vie quotidienne. | LP Augustin Ty (Touho)<br>LP St Jean XXIII (Païta)<br>LPo du Mont-Dore                        |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO ANIMATION ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES</b>                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Animation enfance et personnes âgées</b>                                               | Accompagner des personnes (enfants, adolescents et personnes âgées...) par des activités de soutien et d'aide.                                                                                                                                                                                                                                           | LP St Jean XXIII (Païta)                                                                      |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (SAPAT)</b>                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Agricole Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)</b>                         | Service de proximité en milieu rural : aide à la personne, promotion des ressources du territoire dans le but de développer le lien social.                                                                                                                                                                                                              | LPA Do Neva (Houailou)<br>LPA Michel Rocard (Pouembout)                                       |
| <b>SÉCURITÉ</b>                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Métiers de la sécurité</b>                                                             | Préparation aux métiers de la sécurité et du secours à la personne.                                                                                                                                                                                                                                                                                      | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>(recrutement après tests d'aptitude physique et entretien) |
| <b>TRANSPORT – LOGISTIQUE</b>                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>2<sup>DE</sup> PRO MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE</b>                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                               |
| <b>Bac pro Logistique</b>                                                                         | Organisation et gestion de la chaîne logistique : réception, stockage des entrepôts, enregistrement des entrées et sorties de marchandises, préparation de commandes...                                                                                                                                                                                  | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)                                                               |
| <b>Bac pro Organisation et transport de marchandises</b>                                          | Organisation des transports, contact avec les clients, contrôle des livraisons, organisation du transit, du dédouanement et du stockage...                                                                                                                                                                                                               | LPCH Auguste Escoffier (Nouméa)<br>LP Do Kamo (Nouméa)                                        |

## Un choix alternatif exigeant...

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation en CFA (centre de formation d'alternant) avec des modalités d'apprentissage différentes mais tout aussi exigeantes que la voie scolaire, avec des objectifs de qualification identique ou équivalente. Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, le système de l'alternance permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme tout en étant salarié dans une entreprise, privée ou publique.

Le niveau d'exigence requis pour obtenir le statut d'alternant (à la fois étudiant scolarisé en CFA et salarié en entreprise) est très élevé. Durant 1 ou 2 années selon la formation choisie, il faut être conscient des efforts à fournir pour suivre une formation théorique et pratique soutenue en CFA et en parallèle s'impliquer pleinement en entreprise.

L'admission en CFA sera conditionnée. Ne pas avoir une représentation claire du métier choisi, ou ne pas avoir une bonne compréhension des engagements liés au contrat d'alternance peuvent compromettre sa candidature lors de l'entretien de motivation.

À l'issue des tests écrits de positionnement, il faudra prouver sa motivation lors d'un entretien, rechercher son tuteur en entreprise et signer un contrat d'alternance pour intégrer la formation en CFA.

**Attention : Les rentrées sont généralement prévues en février - mars 2025, et peuvent s'échelonner les mois suivants.**



Votre première étape  
vers l'Alternance



### Informations, actualisation de l'offre et pré-inscription au Point A

Les dossiers de pré-inscriptions téléchargeables sur le site, une fois remplis sont à remettre soit directement à l'accueil du Point A, soit à envoyer par mail à [dossier@pointa.nc](mailto:dossier@pointa.nc)

14 rue de Verdun

98800 NOUMEA

tél : 24.69.49

[contact@pointa.nc](mailto:contact@pointa.nc)

[www.pointa.nc](http://www.pointa.nc)  POINTA-NC

### RENSEIGNEZ-VOUS !

*Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au BTS.*

<https://pointa.nc/catalogue-de-formations/>

## INFORMATIONS PRATIQUES

### QUI PEUT M'AIDER ?

**Le professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.

**Les autres professeurs, le professeur documentaliste, le conseiller principal d'éducation (CPE), le chef d'établissement.**

**Le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En)** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi. En collège et/ou en lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

**Votre entourage** (famille, amis, rencontres...).

**Les anciens élèves.** Pensez aussi à les interroger !

**Les fédérations de parents d'élèves :** la FAPEP, la FCPE et l'UPGE.

**Les directions des enseignements privés :**

- la DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- Union de l'enseignement protestant de Nouvelle-Calédonie (UEP-NC)
- la FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

### OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ?

#### Au centre d'information et d'orientation

Le Centre d'Information et d'Orientation de Nouméa avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale.

Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En). Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Accueil public, gratuit et personnalisé  
avec ou sans rendez-vous.**

**Des psychologues de l'Éducation Nationale  
sont à votre écoute et vous accompagnent  
vers la réussite de vos projets...  
dans la réalisation de vos projets.**

#### **CIO Nouméa et Îles**

10 rue Georges Baudoux  
26 61 66  
cio@ac-noumea.nc

#### **CIO Antenne de La Foa**

Collège de la Foa  
44 33 04 - 99 85 08  
cio.lafoa@ac-noumea.nc

#### **CIO Antenne de Koné**

Collège de Koné  
47 37 99 - 99 84 19 - 99 96 28  
cio.kone@ac-noumea.nc

#### **CIO Antenne de Poindimié**

Lycée Antoine Kela  
42 32 01 - 78 59 54  
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00 et de 12h30 à 16h00  
Le vendredi de 12h30 à 16h00

**Consultation libre de la documentation** le vendredi matin de 8h00 à 11h30

**Pendant les vacances scolaires**

Du lundi vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00

#### Sur internet

Le CIO de Nouvelle-Calédonie <http://cio.ac-noumea.nc>

Le site officiel du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie <http://www.ac-noumea.nc>

Le portail de l'ONISEP <http://www.onisep.fr>

## Au centre de documentation et d'Information (CDI)

« Lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs...

Les professeurs-documentalistes vous aideront dans vos recherches.

## Lors des journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes des établissements permettent de découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc.

Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

### INFO +

#### POUR ALLER PLUS LOIN DANS VOS RECHERCHES...

La plateforme **Avenir(s)**, à destination des élèves, des parents et des équipes éducatives, ouvrira en novembre 2025. D'ores et déjà, l'Onisep met à leur disposition un ensemble de ressources et de services en libre accès, sans besoin d'authentification ni publicité. Le portail **AVENIR(S) ONISEP** <https://avenirs.onisep.fr>

Il vise à offrir à tous les jeunes les outils nécessaires pour construire progressivement et sereinement leurs projets d'orientation, leur parcours de formation et leur entrée dans la vie professionnelle.

(Cf. p.10 la plateforme numérique AVENIR(S) de l'Onisep)

## QUESTIONS FRÉQUENTES

### Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ?

N'hésitez pas : contactez les psychologues de l'Éducation nationale du centre d'information et d'orientation et de ses antennes ou dans votre établissement pour recevoir une réponse personnalisée et gratuite par courrier électronique, ou par appel téléphonique.

### En cas de déménagement, quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de mon enfant ?

#### Changement de domicile en Nouvelle-Calédonie

Le déménagement ne relève pas d'une demande de dérogation mais d'un changement de secteur. La famille déclare le déménagement à l'établissement d'origine. Sur la base des pièces justificatives fournies par la famille, le directeur d'établissement d'origine a toute légitimité pour valider ou non le nouveau secteur.

Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre établissement que celui de votre nouveau secteur.

#### Départ pour la Métropole

Vous devez contacter le service scolarité de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre enfant est scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale sur le site : <http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>

### Qu'est-ce que la sectorisation ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée général et technologique. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée. La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de dérogation de la part de la famille.

#### La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2<sup>de</sup> générale et technologique et de sécuriser son affectation. Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu sur son lycée de secteur (hors enseignements optionnels contingentés).

## La demande de dérogation

Elle doit être justifiée et sera étudiée en fonction des places restées vacantes et suivant l'ordre des priorités données par le vice-recteur :

- 1. Élève relevant du champ du handicap**
  - Constituer un dossier médical. Examen impératif du dossier en commission médicale).
- 2. Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé**
- 3. Élève boursier ou motif social**
  - Pour les boursier : attestation du chef d'établissement).
  - Pour motif social : courrier sous pli cacheté à l'assistante sociale coordinatrice.
- 4. Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé en 2<sup>de</sup> ou 1<sup>re</sup> dans l'établissement souhaité en 2024**
  - Joindre un certificat de scolarité.
- 5. Élève dont le domicile des responsables légaux est proche de l'établissement souhaité**
  - Joindre un plan indiquant d'une croix le domicile, le lycée de secteur et le lycée demandé.
  - Un courrier explicatif.
  - Quittance d'électricité de moins de 3 mois.
- 6. Élève suivant un parcours scolaire particulier**
  - Joindre un courrier explicatif.
  - Pièces justificatives éventuelles.
- 7. Élève demandant une dérogation pour convenance personnelle**
  - Joindre un courrier explicatif

Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Toutes les demandes pour « convenances personnelles » seront traitées en fonction des places restées libres à l'issue des mouvements de l'affectation.

Toutes les demandes doivent être formulées au collège à la fin du deuxième trimestre. Le dossier devra être transmis complet avec toutes les pièces justificatives au chef d'établissement d'origine qui a la responsabilité de l'instruire et de le valider.

**Attention, il est fortement recommandé de faire un dernier vœu dans son établissement de secteur pour sécuriser son affectation.**

## Que faire après le BAC pro ?

Le bac pro permet une insertion professionnelle immédiate, cependant, la poursuite d'études est possible. Aussi, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures, en particulier vers un brevet de technicien supérieur (BTS) ou à un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), à temps plein au lycée ou en alternance au CFA.

## Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont présentes en lycée général et technologique. Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Le programme comprend les mêmes matières que pour les autres élèves de 2<sup>de</sup>, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

## Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3<sup>e</sup>, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), consultez les ressources d'information au CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») pour interroger des professionnels sur leur parcours, et rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes.

## Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances et restez toujours joignable, particulièrement en février. En cas de difficulté, le chef de l'établissement doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO), en lien avec les services du vice-rectorat.

## Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3<sup>e</sup>, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise « séquence d'observation en milieu professionnel » lors de votre année de 3<sup>e</sup> pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin scolaire du vice-rectorat et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), l'enseignant référent et l'équipe éducative pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

## AUTRES POSSIBILITÉS DE FORMATION

### Le GRETA Interprovincial

www.greta.nc  
BP K 52 - 98849 Nouméa Cedex  
Téléphone 41 50 39  
Courriel [contact@greta.nc](mailto:contact@greta.nc)

### Association Calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF)

<https://acaf.nc>  
11, rue des frères Vautrin  
98800 Nouméa  
Téléphone 28 15 05  
Courriel [acaf@acaf.nc](mailto:acaf@acaf.nc)

### Maisons familiales rurales (MFR)

**MFR de Koné**, route de Bako  
BP 181 - 98860 Koné  
Téléphone 47 34 75  
Courriel [mfr.kone@mfr.asso.fr](mailto:mfr.kone@mfr.asso.fr)

### MFR de Poindimé

BP 99 - 98822 Poindimé  
Téléphone 42 72 99  
Courriel [mfr.poindimie@mfr.asso.fr](mailto:mfr.poindimie@mfr.asso.fr)

### MFR Centre - Sud

BP 1122 - 98880 La Foa  
Téléphone 71 59 40  
Courriel [mfr.sudnc@mfr.asso.fr](mailto:mfr.sudnc@mfr.asso.fr)

### Le choix de l'instruction en famille :

#### Le centre national d'enseignement à distance (CNED) réglementé ou libre vous accompagne.

Se former à distance, tout au long de la vie. Pour l'école primaire, le collège ou le lycée, les études supérieures, la vie professionnelle ou l'enrichissement personnel.

Les inscriptions en classes complètes ou en complément de formation peuvent être suivies conformément au calendrier scolaire calédonien.

[www.cned.fr](http://www.cned.fr)  
[www.cned.fr/nous-contacter](http://www.cned.fr/nous-contacter)

Posez vos questions :  
[cned@ac-noumea.nc](mailto:cned@ac-noumea.nc)

## ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

### ORIENTATION ET POURSUITE D'ETUDES

Avec l'appui de vos parents, de votre enseignant référent, de votre professeur principal, du psychologue de l'Éducation nationale (psy-EN) et/ou du médecin de l'Éducation nationale, il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous renseigner auprès des établissements pour trouver les formations qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers.

#### Que recouvre la situation de handicap ? Comment aménager sa scolarité ?

La loi du pays du 07 janvier 2009 (en cours de réécriture en Nouvelle-Calédonie), définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. La délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

De ce fait, un élève présentant des besoins éducatifs particuliers ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle, avec l'accord de la famille par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC). Il peut ainsi bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille. Il intègre le projet d'orientation de l'élève et mentionne les mesures de compensation utiles (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.) et, le cas échéant, l'attribution d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

#### Qu'est-ce que l'école inclusive ?

L'école inclusive prend en compte les besoins éducatifs particuliers de la maternelle au lycée pour une scolarisation de qualité de tous les élèves.

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

#### Que recouvre la situation du handicap ?

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

## Quel parcours de formation après le collège ?

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par le professeur principal, facilite la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) et assure son suivi. Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité du parcours de formation de l'élève. Après la 3<sup>e</sup>, comme pour tout autre élève, il est possible de rejoindre :

- la voie générale et technologique avec possibilité d'appui d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) lycée, sur notification de la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC);
- la voie professionnelle, avec possibilité d'appui d'une Ulis lycée, sur notification de la CEJH-NC, en lycée professionnel ou polyvalent, ou en apprentissage en centre de formation d'apprentis (CFA);
- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un institut médico-éducatif (IME), sur notification de la CEJH-NC.

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves du collège, des actions d'information et d'orientation. La procédure d'orientation en fin de classe de 3<sup>e</sup> pour les élèves en situation de handicap relève du droit commun. Lorsque le projet d'orientation envisage une filière professionnelle, une visite médicale au cours de l'année de 3<sup>e</sup> est recommandée.

## Quelles aides au lycée ?

Un élève en situation de handicap peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), d'aides techniques et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut bénéficier d'adaptations pédagogiques pendant les enseignements ou lors du passage des épreuves d'examen, le cas échéant. Dans ce cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la division des examens et des concours et de la formation (DEXCO-F) sous couvert du directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

Dans la mesure du possible et à chaque fois que le PPS l'indique, les soins et l'accompagnement peuvent avoir lieu pendant le temps scolaire. Les soins dispensés par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

## Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?

Les ULIS sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Quand les objectifs d'apprentissage requièrent des modalités adaptées, l'élève peut être orienté en Uli au sein du lycée. Inscrit dans sa classe de référence (en 1<sup>re</sup> année de CAP ou en 2<sup>de</sup>, par exemple), l'élève bénéficie de temps de regroupements en effectifs réduits et d'un appui à sa scolarisation par le coordonnateur de l'Uli (aide aux apprentissages et à la recherche de stages, mise à disposition de cours adaptés...).

Pour savoir s'il existe une Uli près de chez vous, consultez :

- [www.onisep.fr/handicap](http://www.onisep.fr/handicap)
- la rubrique du site du vice-rectorat : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique68>

## Quels sont les interlocuteurs ?

**La Promotion de l'école inclusive, service de l'ASH** (Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves en situation de Handicap) en Nouvelle-Calédonie Secrétariat - Tel 26 61 68)

**Le médecin conseiller technique du vice-rectorat, le PSY-EN du CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie** (CEJH-NC) sont les interlocuteurs et structures incontournables.

**L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH** sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

## Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques pour les élèves préparant un diplôme professionnel (CAP ou bac professionnel), soit sous statut scolaire, soit en apprentissage. Les jeunes en situation de handicap peuvent, à partir de 16 ans, demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour faciliter leur recherche de stage. Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé. Dans tous les centres de formation d'apprentis (CFA), un référent handicap accueille et informe les jeunes sur les aménagements de la scolarité, les aides pédagogiques et peut les accompagner pour trouver un employeur. L'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

## Un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le chef d'établissement à partir des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

Les élèves ayant des troubles des apprentissages ont un APTA mais ils ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

## RAPPEL SUR LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET LA JDC

À partir de 16 ans l'attestation de recensement et le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, Bac pro, concours administratifs, permis de conduire...)



### Recensement

**Vous avez l'obligation de vous faire recenser dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.**

Il vous suffit de vous présenter, ou l'un de vos parents, à la mairie de votre domicile munis des justificatifs suivants :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

**Il vous sera remis une attestation de participation.**

Il est possible de régulariser la situation vis-à-vis du recensement jusqu'à l'âge de 25 ans.

### Journée Défense et Citoyenneté

**Vous serez convoqué(e) par le Centre du Service National.** à l'issue de votre JDC vous recevrez un **certificat de participation**.

Site officiel pour la JDC <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

En Nouvelle-Calédonie, pour toute information sur la JDC, adressez-vous au :

Centre du Service National en Nouvelle-Calédonie

caserne Gally-Passeboc - rue Olry, Nouméa

BP 38 - 98843 Nouméa cedex

téléphone 29 28 79 - télécopie 29 28 76 - [csnnoumea@lagoon.nc](mailto:csnnoumea@lagoon.nc)



Journée Défense et Citoyenneté



# LES BOURSES ET AIDES PROVINCIALES

Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs, dont certains sont ouverts aux non boursiers.

Les provinces aident tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la Terminale ou Mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources.

Le demandeur doit être résidant de la province concernée ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

## PROVINCE SUD

<https://www.province-sud.nc/catweb/app/demarches/bourses-scolaires>

Sont concernés les élèves scolarisés en primaire ou secondaire dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat situé en province Sud, sous certaines conditions de revenus et de situation familiale.

La campagne a commencé le 6 mai et se termine le 31 octobre 2024 au plus tard.

La bourse et les aides sont attribuées en fonction de la date de dépôt de la demande et lorsque celle-ci est jugée complète. Elle est attribuée au maximum pour l'année scolaire. La demande de bourse doit être renouvelée chaque année scolaire.

**PROVINCE SUD**  
**BOURSES SCOLAIRES**  
RENTRÉE 2025

Démarche uniquement sur Internet  
**À partir du 6 mai**

**RAPPEL**  
Faites vos démarches  
**le 31 octobre 2024**  
au plus tard  
pour bénéficier de la totalité  
des aides pour la rentrée 2025.  
**LES AIDES SONT DÉGRESSIVES.**

**1 SI DEMANDE COMPLÈTE AU PLUS TARD LE 31 OCT. 2024**  
Vos droits seront ouverts pour la totalité des aides pour l'année scolaire 2025. Y compris le versement de l'aide à la rentrée.

**2 SI DEMANDE COMPLÈTE AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 2025**  
Vos droits seront ouverts pour le versement des aides pour l'année scolaire 2025, à l'exception de l'aide à la rentrée scolaire.

**3 SI DEMANDE COMPLÈTE AVANT LE 1<sup>er</sup> JUIN 2025**  
Vos droits seront ouverts à compter du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2025.

**4 SI DEMANDE COMPLÈTE AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025**  
Vos droits seront ouverts uniquement pour le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2025.

## PROVINCE NORD

<https://www.province-nord.nc/enseignement/allocations-scolaires>

Les allocations scolaires sont composées de différentes aides et bourses en faveur des familles résidant en province Nord, ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans un établissement du 1<sup>er</sup> degré, à la maternelle ou au primaire, et du second degré, au collège, au lycée, ou au sein de Maisons Familiales Rurales (MFR).

Les aides se classent en 3 catégories :

La première demande se fait en retournant un dossier rempli et complet, dossier que l'on peut retirer auprès des établissements scolaires, de la mairie de sa commune de résidence, des assistants sociaux ou encore à la province Nord.

Les dossiers doivent être transmis avant le 1<sup>er</sup> novembre à la Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ). Le renouvellement des allocations scolaires est automatique sous certaines conditions et après contrôle de la DEFIJ.

## PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

<https://www.province-iles.nc/page/aide-pour-lenseignement-primaire-college-et-lycee>

Pour plus d'informations rapprochez-vous de l'établissement scolaire de votre enfant.

### **Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie**

[www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)

Immeuble Flize

1, avenue des frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Téléphone 26 61 00

### **Direction du service d'État, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)**

(Enseignement agricole)

<https://dafa.gouv.nc/>

209, rue A. Bénébig – Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa Cedex

Téléphone 23 24 30

Télécopie 23 24 40

Courriel :

[direction.dafa@gouv.nc](mailto:direction.dafa@gouv.nc)

[orientation.dafa@gouv.nc](mailto:orientation.dafa@gouv.nc)

### **Les fédérations de parents d'élèves**

#### **F.A.P.E.P.**

Fédération des associations des parents d'élèves

des lycées et collèges de

l'enseignement public

Téléphone 77 73 21 ou 79 13 33

Courriel [mekecuer@gmail.com](mailto:mekecuer@gmail.com)

#### **F.C.P.E.**

Fédération des conseils de parents d'élèves

des écoles publiques

Téléphone 87 09 79

Courriel [sylvain.hons@yahoo.fr](mailto:sylvain.hons@yahoo.fr)

#### **U.G.P.E.**

Union des groupements des parents d'élèves

des établissements scolaires

Téléphone 28 24 54

Courriel [secretariat.ugpe@lagoon.nc](mailto:secretariat.ugpe@lagoon.nc)

### **Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC)**

<https://ddec.site/>

3, rue Frédéric Surleau, centre-ville

BP P5 – 98851 Nouméa Cedex

Téléphone 23 24 24

### **Union de l'enseignement protestant de Nouvelle-Calédonie (UEP-NC)**

<https://www.uep.nc>

57, rue du Pasteur Marcel Ariège

Centre-ville

BP 3894

98846 Nouméa Cedex

### **Fédération de l'enseignement libre protestant de Nouvelle-Calédonie (FELP)**

Lot 1 les Banians

BP 683 - 98860 Koné

Téléphone 42 49 68

Courriel [accueil@felp.nc](mailto:accueil@felp.nc)

### **Réseau information, insertion, formation, emploi - RIIFE**

Animé par la Direction de la Formation Professionnelle

Continue de la Nouvelle-Calédonie (DFPC-NC)

<https://www.riife.nc>

### **Des membres-partenaires**

#### **Espace jeunes de la province Sud**

13-15 rue Jules Ferry

98800 Nouméa

Téléphone 20 48 88

Courriel [espacejeunes@province-sud.nc](mailto:espacejeunes@province-sud.nc)

#### **Bureau information Jeunesse VKPP (B.IJ)**

Installé dans le village à l'ancienne école Les Flamboyants

Téléphone 47 78 94 / 90 30 02 / 05 00 15

Courriel [bijpn-acc@province-nord.nc](mailto:bijpn-acc@province-nord.nc)

### **Direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion et des jeunes (DEFIJ)**

Téléphone 47 72 27

Télécopie 47 71 31

Courriel [defij.contact@province-nord.nc](mailto:defij.contact@province-nord.nc)

### **Centre Information Jeunesse (CIJ)**

<https://information-jeunesse.nc>

33 rue Jean Jaurès

98800 Nouméa

Téléphone 28 22 66

Courriel [cij@gmail.com](mailto:cij@gmail.com)

### **Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi pour les îles Loyautés (EPIFE)**

[contact-site@epifip.nc](mailto:contact-site@epifip.nc)

#### **EPIFE Lifou**

BP 253 Havila Wé

Téléphone 45 10 98

Télécopie 45 18 98

#### **EPIFE Maré**

BP 139 La Roche

Téléphone 45 49 18

Télécopie 45 44 10

#### **EPIFE Ouvéa**

BP 24 Wadrilla

Téléphone 45 52 58

Télécopie 45 52 60

### **Antenne de Nouméa**

10 rue Georges Clémenceau 98800 Nouméa

Téléphone 28 18 26

Télécopie 28 06 00



# PRÉPARER

## SON



© FREEPIK

# ORIENTATION



## LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS

Accueil public, gratuit et personnalisé  
avec ou sans rendez-vous.

Des psychologues de l'Éducation Nationale  
sont à votre écoute et vous accompagnent  
vers la réussite de vos projets...  
dans la réalisation de vos projets.

### **CIO Nouméa et Îles**

10 rue Georges Baudoux  
26 61 66  
cio@ac-noumea.nc

### **CIO Antenne de La Foa**

Collège de la Foa  
44 33 04 - 99 85 08  
cio.lafoa@ac-noumea.nc

### **CIO Antenne de Koné**

Collège de Koné  
47 37 99 - 99 84 19 - 99 96 28  
cio.kone@ac-noumea.nc

### **CIO Antenne de Poindimié**

Lycée Antoine Kela  
42 32 01 - 78 59 64  
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00 et de 12h30 à 16h00  
Le vendredi de 12h30 à 16h00

**Consultation libre de la documentation** le vendredi matin de 8h00 à 11h30

**Pendant les vacances scolaires**

Du lundi vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00

**UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE ET UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES PROFESSIONNELS  
AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES**



<https://avenirs.onisep.fr/>

La fabrique  
de l'orientation